

DISPOSITIFS DE SENSIBILISATION

BILAN 2022

Ambassadeurs du Parc – Garde régionale forestière



Photo 1. L'équipe ambassadeur 2022.



Photo 2. L'équipe GRF avec Eric Mele, président du PNR.

Rédigé par BENJAMIN CANUT

PARC NATUREL REGIONAL DES PREALPES D'AZUR • 1, av François Goby 06460 St Vallier de Thiey • Tél 04 92 42 08 63

E.mail : contact@pnr-prealpesdazur.fr • Site Internet : www.parc-prealpesdazur.fr

Table des matières

Lexique Ambassadeurs	1
Introduction	2
I. Contexte et rappel des missions.....	3
II. Données chiffrées-Année 2022	6
1. Présentation par secteurs.....	7
2. Provenance des visiteurs.....	24
3. Bilan des données chiffrées.....	25
III. Rencontres acteurs	30
IV. Communication engageante et Sites Sensibles	31
1. Communication engageante	31
2. Comptage de fréquentation Gorges du Loup	36
V. Actions des ambassadeurs.....	37
Panneaux incendies de la région	37
VI. Education à l'Environnement et au Territoire.....	39
1. Supports utilisés	39
2. Interventions	41
3. Réseaux sociaux.....	47
4. Formations suivies par les agents du Parc	48
5. Bilan 2022 et perspectives 2023	51
VII. Veille territoriale	52
1. Des problématiques récurrentes	52
2. Les sites de baignades et de fraîcheur :.....	54
3. Le risque incendie	54
4. Bilan et perspectives	55
VIII. Tournées mixtes.....	56
IX. Synthèse de l'année 2022.....	58
1. Bilan 2022	58
2. Perspectives pour l'année 2023	59
3. Chiffres depuis 2012.....	61
Listes des annexes présentes dans un document à part :.....	62

Lexique Ambassadeurs

Définitions des termes propres aux dispositifs de sensibilisation, qui permettront une meilleure compréhension du document.

Tournée de sensibilisation : les agents se déplacent sur les sites naturels et les communes du territoire pour sensibiliser les visiteurs, habitants et acteurs. Les thèmes abordés sont variés : respect des sites, pastoralisme, risque incendie, actions et outils du Parc, etc. Une tournée de sensibilisation correspond à une journée sur le terrain pour un binôme dans le cadre des missions de sensibilisation (et y compris « rencontre acteurs »).

Passages par secteur : nombre de fois où les agents ont effectué au moins une de leur mission sur un secteur donné. Ces secteurs sont prédéfinis (voir carte p.9). Un secteur comprend plusieurs sites (village d'une commune, départ de randonnée, etc.) qui peuvent être sur différentes communes.

Personne croisée : personne vue et donc comptée sur site lors d'une tournée de sensibilisation. Les personnes ne sont pas obligatoirement sensibilisées.

Rencontre acteur : un acteur peut être un élu, un membre d'une association, un professionnel exerçant sur le territoire ou un habitant. Ces rencontres sont réalisées à l'occasion des tournées de sensibilisation, de comptages ou à l'occasion des tournées spécifiques à certaine période.

Personne présente à la journée : visiteur qui vient de l'extérieur du territoire du Parc pour y passer la journée.

Personne en séjour : visiteur qui reste au moins une nuit sur le territoire du Parc. Les personnes en séjours sont divisées en deux catégories : les **séjours payants** avec une retombée économique directe pour le territoire (hôtel, chambre d'hôte, gîte, airBnB, camping, etc.) et les **séjours gratuits** sans retombées économiques liées à l'hébergement (hébergement par la famille ou amis, camping sauvage, camping-car hors camping, bivouac, etc.).

Introduction

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012, par décret du premier ministre.

À l'initiative des collectivités locales, ce Parc est né de la volonté de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant et en mettant en valeur les patrimoines naturels, culturels et paysagers.

Une concertation importante a été menée pour élaborer la Charte du Parc naturel régional ; document qui guide les actions sur ce territoire en collaboration avec les partenaires jusqu'en 2027. La sensibilisation et l'information apparaissent comme faisant partie des réponses aux enjeux mis en avant dans la charte :

Axe 1 : Fédérer les acteurs du territoire autour de la protection et de la gestion de l'exceptionnelle biodiversité et du paysage des Préalpes d'Azur

Orientation stratégique 1 – Définir et mettre en œuvre une stratégie de préservation, de gestion et de valorisation de l'exceptionnelle biodiversité des Préalpes d'Azur

Article 1 - Mieux connaître la biodiversité des Préalpes d'Azur pour faire du Parc un observatoire des patrimoines naturels et du changement climatique.

Article 3 - Organiser la gestion de la fréquentation des espaces naturels
Dont certaines mesures ciblent spécifiquement le besoin de mieux gérer les flux et de sensibiliser sur certains sites sensibles, en particulier les Gorges du Loup et les cluses de l'Estéron.

Axe 3 : Consolider l'identité du territoire par la valorisation des patrimoines

Orientation stratégique 9 : Structurer une offre touristique de valorisation des patrimoines intégrée à la politique de préservation

Article 24 - Gérer les flux récréatifs en structurant les activités de pleine nature

Orientation stratégique 10 : Coordonner la diffusion des savoirs et promouvoir les savoir-être dans une relation nouvelle entre Préalpes d'Azur et littoral urbain

Article 26 - Sensibiliser les habitants et usagers du territoire à la fragilité des patrimoines.

Le dispositif de sensibilisation a été mis en place dès 2011, pendant la phase de préfiguration.

I. Contexte et rappel des missions

Le territoire :

- 48 communes
- 4 Etablissements publics de coopération intercommunale (Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, Communauté d'agglomération Sophia Antipolis, Communauté de communes des Alpes d'Azur et la Métropole Nice Côte d'Azur) ;
- 98 000 ha environ et 38 400 habitants ;
- Territoire de moyenne montagne, entre littoral urbanisé et la haute montagne ;
- Biodiversité exceptionnelle : 1/3 de la flore métropolitaine ;
- Paysages remarquables (clues, gorges, grands plateaux) et villages perchés de caractère ;
- Château d'eau du littoral ;
- Près de 17 000 ovins, 1 700 caprins, 760 bovins, 2 600 ruches et 36 % des pâturages du département, une des plus grandes zones pastorales des Alpes-Maritimes.

Les dispositifs de sensibilisation :

Les Ambassadeurs :

Historiquement, le premier dispositif de sensibilisation est le dispositif « Ambassadeurs » créé en 2011 pour répondre à la problématique des conflits d'usages sur le territoire du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur engendrée par le développement des activités de pleine nature et la présence de l'activité pastorale.

Depuis, pour continuer de répondre au mieux aux besoins du territoire et gagner en efficience, le dispositif s'est affiné et perfectionné. Réel lien au territoire, il représente l'un des traits d'union entre l'équipe technique du Parc, les acteurs locaux et les habitants. Ainsi, les missions se sont diversifiées :

- *La sensibilisation sur les sites* fréquentés et à enjeux, reste au cœur des missions. Elle permet d'agir en prévention sur les comportements inadaptés en milieux naturels. Informer et éduquer pour permettre de mieux comprendre l'environnement afin de mieux le respecter. Ces moments de dialogue avec les visiteurs et les habitants permettent également de promouvoir des modes de découverte des patrimoines plus respectueux et parfois inhabituels.
- *Les comptages et suivis de la fréquentation* sur les sites à enjeux du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur permettent d'affiner la connaissance du nombre de visiteurs et des différentes activités pratiquées sur les sites à enjeux.
- *Les rencontres acteurs* sont des temps d'échanges avec les professionnels et habitants du territoire. Les ambassadeurs les informent sur les actions du Parc et leurs évolutions puis recueillent leurs impressions, anecdotes et besoins.
- *Les interventions (formation-animation)* sont réalisées dans le cadre d'évènements (ex : fêtes des bergers) ou de parcours d'éducation (ex : BTS GPN). Elles permettent de sensibiliser un public large, différent de celui abordé lors des autres missions tout en favorisant un lien avec les partenaires et leurs actions. Leur contenu est toujours en relation avec les messages délivrés sur le terrain et les projets menés par le Parc.

- *L'éco-veille et la récolte de données naturalistes* sont réalisées tout au long de l'année au gré des déplacements impliqués par les missions planifiées.

Evolution de l'équipe : le dispositif a débuté l'année 2022 avec deux ambassadrices, Dénalie Bourgès et Manon Fleuridas. Suite à un changement de poste, Dénalie Bourgès fut remplacée par Benjamin Canut le 11 avril 2022. Le contrat de Manon Fleuridas a pris fin le 14 avril 2022. Trois ambassadeurs saisonniers ont été recrutés pour 6 mois du 18 avril 2022 au 17 octobre 2022. Mathieu Nicolet a également été embauché le 2 novembre 2022 pour la saison hivernale et estivale 2022-2023 en soutien pour les tâches hivernales et pour la sensibilisation terrain en été. Malheureusement, ce nouvel agent n'a pas pu donner suite à sa période d'essai.

Les Gardes régionaux forestiers :

Suite aux incendies de 2017 qui ont dévasté 15 000 hectares de forêt régionale, la Région Sud a mis en place le programme « Guerre du Feu » déclinée en trois axes : prévenir, combattre et reconstruire.

Pour renforcer la prévention auprès du grand public, la Région a initié le dispositif de la Garde régionale forestière à travers lequel l'embauche de jeunes saisonniers est fortement subventionnée (80%). Ainsi, le Parc bénéficie de ce dispositif depuis 2018 et, après une montée en puissance régulière, 8 gardes régionaux forestiers ont été déployés sur les Préalpes d'azur en juillet et août 2022.

Dans un souci d'efficience et de minimisation des déplacements, les 8 agents 2022 ont été répartis en 4 binômes délocalisés sur des secteurs différents du Parc (Carte de répartition en annexe) :

- Secteur Centre – Plateaux karstiques : binôme basé à Le Bar-sur-Loup ;
- Secteur Est – Les Baous : binôme basé à Tourrettes-sur-Loup ;
- Secteur Nord – Bassin versant de l'Estéron : binôme basé à Pierrefeu ;
- Secteur Ouest – Terre de Siagne : binôme basé à Cabris ;

Ces huit agents suivent les mêmes protocoles de terrain (fonctionnement des tournées et des rencontres acteurs, feuilles de saisie de données, etc.) que les ambassadeurs. Si leur mission principale reste la sensibilisation au risque incendie, ils ont été formés pour aborder tous les thèmes de sensibilisation habituellement abordés par les ambassadeurs.

NB : les données de ce bilan ne prennent pas en compte les agents et acteurs sensibilisés grâce à la présence des autres agents du Parc sur d'autres actions du Parc telles que notamment les stands lors des événements et le programme « Education à l'environnement et au Territoire ».

Contexte climatique et sanitaire de la saison 2022 :

L'année 2022 a débuté avec peu de neige et un grand déficit d'eau. Ce manque d'eau a perduré tout au long de l'année, suivi de fortes températures. Le niveau des cours d'eau a fortement diminué et certains se sont même retrouvés « à sec », comme un tronçon de la Cagne et de nombreux affluents des autres cours d'eau principaux. Ce manque d'eau s'est aussi fait ressentir dans certains villages qui n'avaient plus d'eau potable. Les fortes températures, la pénurie d'eau, la sécheresse des milieux, et l'arrivée de nombreux visiteurs ont renforcé les craintes des locaux concernant les incendies. Au vu de ces conditions climatiques particulières, les messages de sensibilisation sur le risque incendie durant la période estivale ont été renforcés.

Au niveau national, le gouvernement a procédé à un assouplissement des règles liées au COVID (fin du pass sanitaire et vaccinal) et à la réouverture des frontières. Malgré un retour normal post Covid à compter de mars 2022, une baisse du nombre de visiteurs sur le territoire a été notée, avec l'essentiel des visiteurs concentrés au niveau des points d'eau. Il est fort probable que les conditions climatiques aient eu un impact sur la fréquentation du Parc.

II. Données chiffrées-Année 2022

- **9 463** personnes ont été sensibilisées sur le terrain ;
- **144** rencontres d'acteurs socio-professionnels (bureaux de poste, offices du tourisme, restaurants, guides APN, ...) ont eu lieu ;
- **450** personnes ont été comptées au cours de 2 journées de comptage de fréquentation ;
- **534** personnes sensibilisées à l'occasion de **23** animations/formations, événements et prospections naturalistes ;
- **43** personnes contactées lors de **2** tournées mixtes avec les écogardes du Parc naturel régional du Verdon.

→ 10 386 PERSONNES CONTACTEES sur 22 796 personnes comptées

1. Présentation par secteurs

Les données ci-dessous correspondent à l'ensemble des sorties effectuées sur l'année 2022, **toutes actions confondues** (sensibilisation, rencontres acteurs, comptages, animations, événements, ...).

Données récoltées par les ambassadeurs, de début janvier à fin octobre, lors de **188 tournées** :

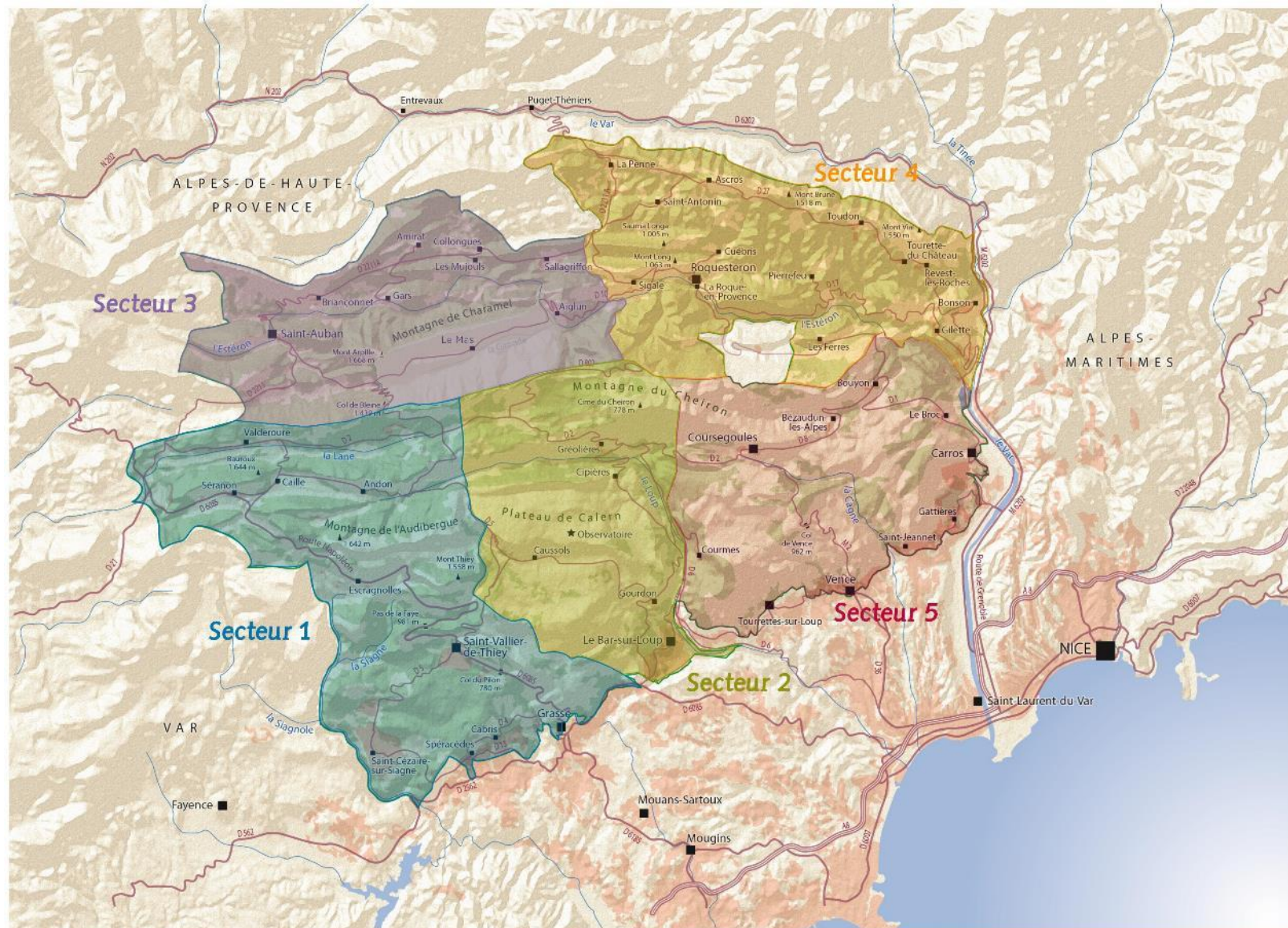
	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	62	1 651	3 565
Secteur 2	39	1 221	3 147
Secteur 3	22	321	630
Secteur 4	19	409	659
Secteur 5	39	1 205	3 400
TOTAL		4 807	11 401

Données récoltées par les 8 Gardes régionaux forestiers, entre le 1^{er} juillet 2022 et le 30 août 2022, lors de **137 tournées** :

	Nombre de passages	Nombre de personnes contactées	Nombre de personnes croisées
Secteur 1	34	1 367	2 905
Secteur 2	33	1 519	2 755
Secteur 3	8	156	286
Secteur 4	20	632	1 050
Secteur 5	42	1 877	4 082
TOTAL		5 551	11 078

Ces données de sensibilisation sont détaillées par secteur dans la suite de ce bilan.

Carte des secteurs



Secteur 1 : Cf. Carte des secteurs (p.8) -

Andon, Cabris, Caille, Escagnolles, Grasse, Saint Cézaire sur Siagne, Saint Vallier de Thiey, Séranon, Spéracèdes, Valderoure

SENSIBILISATION TOTALE

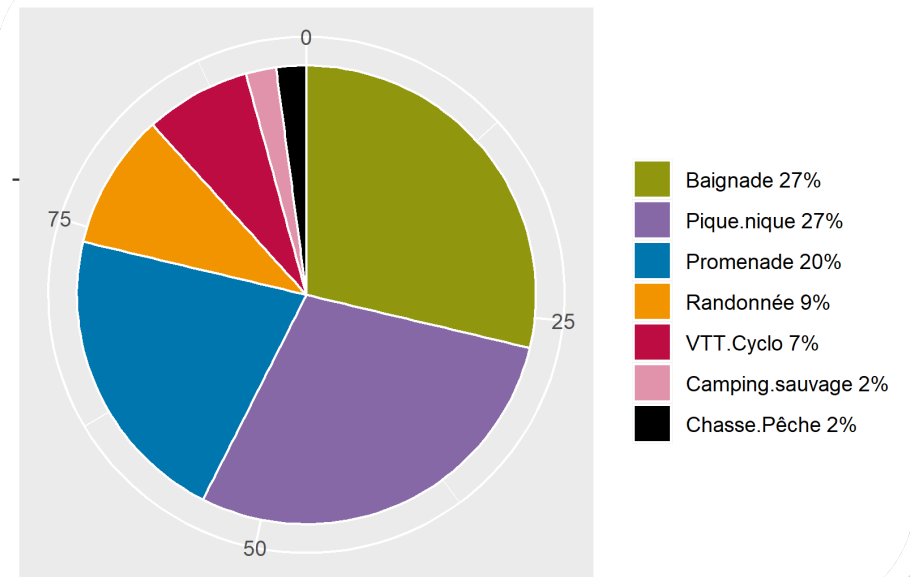
Sur **6 212** personnes croisées, **3 018** personnes ont été abordées lors de **96** passages sur le secteur. Soit un taux de sensibilisation de **46%**.

Dont autres missions

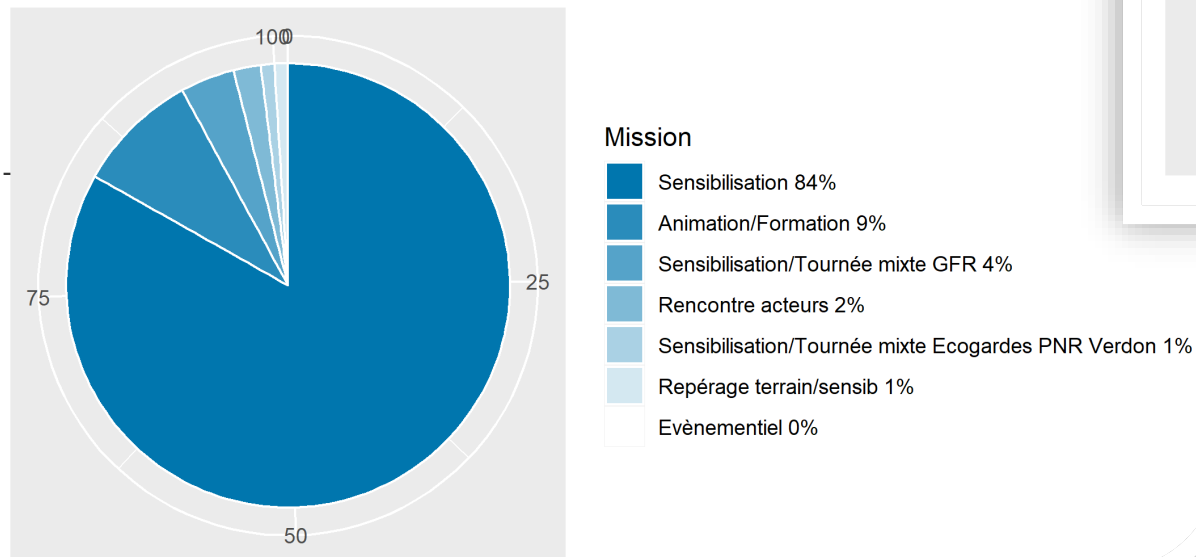
- **Evènement** : Présence sur la foire agricole de Caille, fête de l'âne de Escagnolles.
- **Interventions** : 1 intervention scolaire auprès de 1 classe de l'école Montessori de Thorenc, 3 interventions dans le cadre des Ambassadeurs du Pays de Grasse.
- **Tournées mixtes** : 1 tournées mixtes avec des écogardes du Parc du Verdon.

Les activités les plus pratiquées sont **la baignade, le pique-nique, et la promenade** (entre 27% et 20% chacune). Viennent ensuite **la randonnée (9%)** et les **autres activités (1 à 2% chacune)** de pleine nature telles que l'escalade, le parapente, la cueillette, la photographie, la détente, etc..

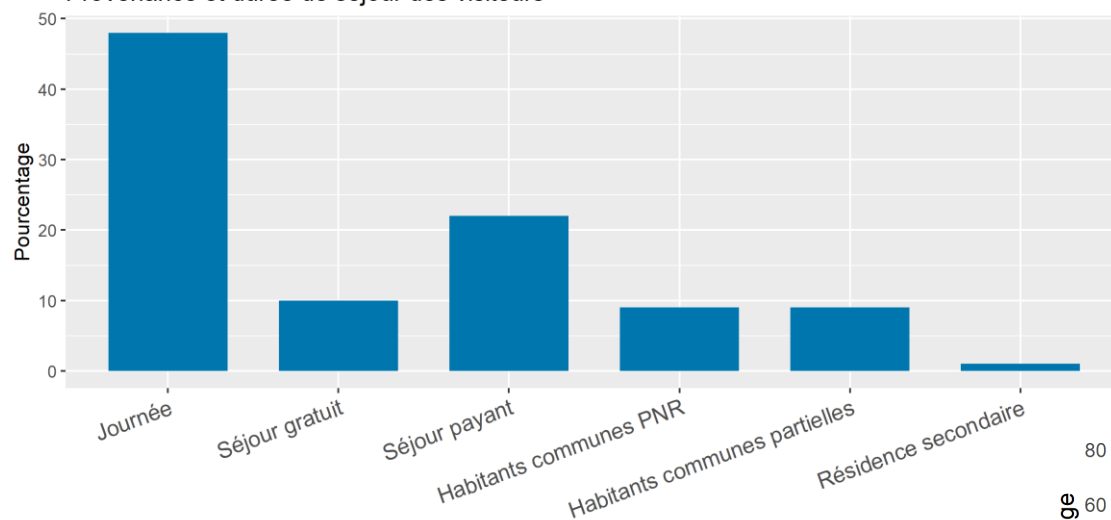
Données APN



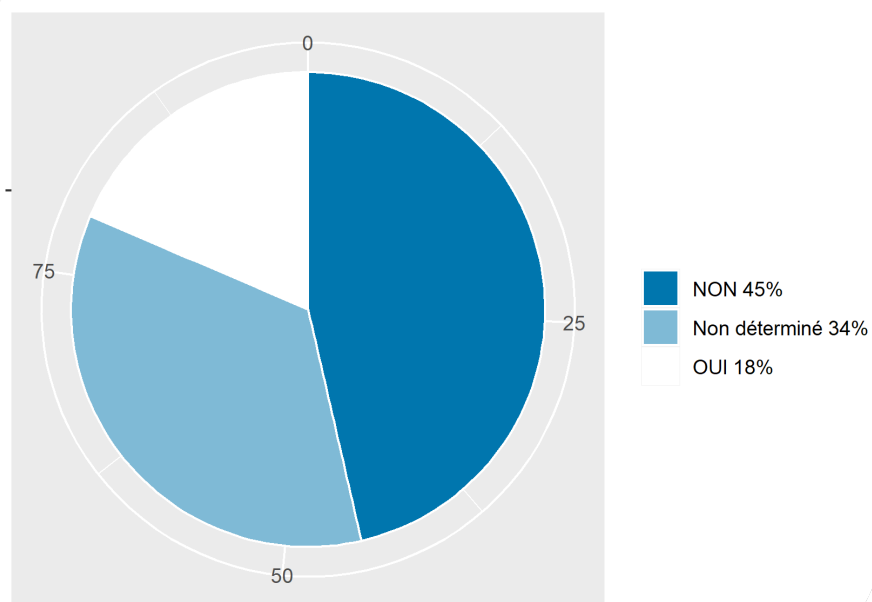
Pourcentage du public sensibilisé par type de mission



Provenance et durée de séjour des visiteurs



Connaissance du PNR

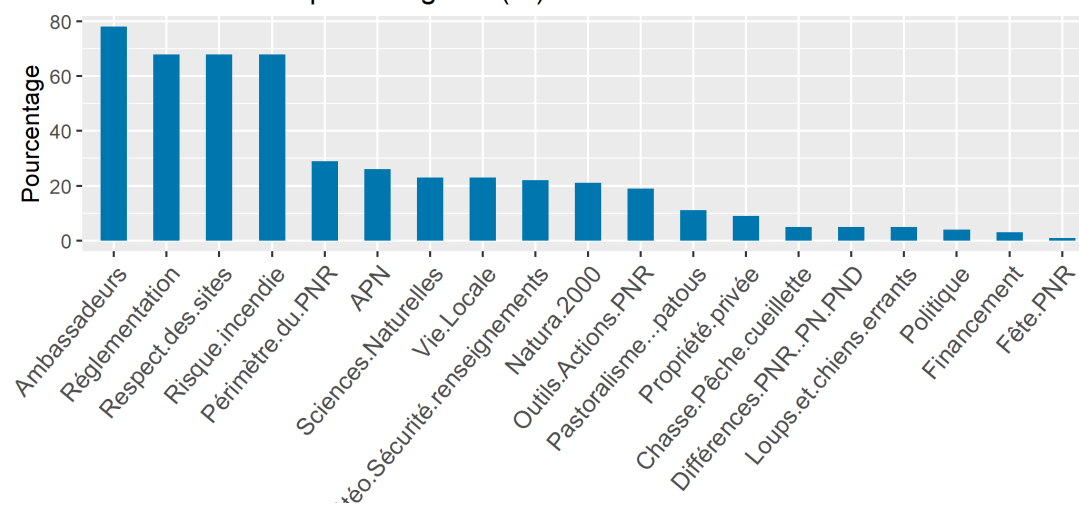


10

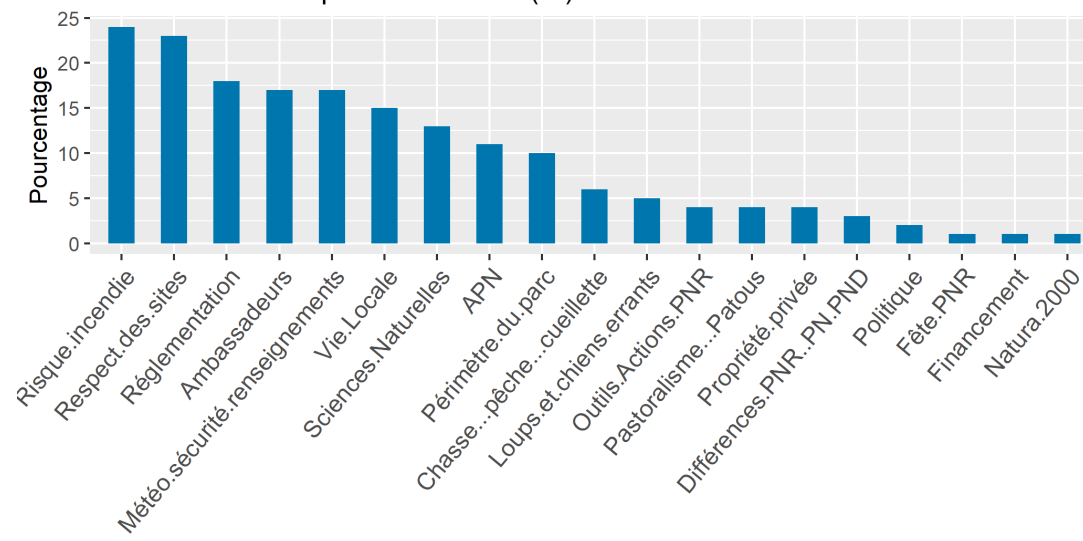
Sur un échantillon de 1 650 personnes dans le secteur 1, la majorité étaient présentes sur les sites à la **journée (48%)**, **18%** étaient des **habitants** d'une commune du Parc ou d'une commune partielle, seulement **32%** étaient en **séjour** sur le territoire dont **22%** étaient logés dans un établissement payant tandis que **10%** étaient logés gratuitement.

23% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **44%** ont affirmé le contraire.

Thèmes abordés par les agents (%)



Thèmes relancés par les visiteurs (%)



Sites de tournées de sensibilisation :

Lac de Thorenc – Andon : Présence de la Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) méconnue du public. Lac destiné à la pêche, la rencontre avec des pêcheurs locaux est donc régulière. Cette année, il a été observé de la baignade dans le lac et la partie basse de la Lane – la réglementation sur place ne mentionne pas son interdiction, cependant, cette activité n'est pas recommandée au vu de la qualité de l'eau.

L'Audibergue – La Moulière - Andon/Caille : Le pic de fréquentation a lieu plutôt lors des week-ends. L'activité majoritaire est le VTT. Présence de camping-car régulière et tolérée par la commune de Caille à La Moulière. Présence de bivouac au niveau de la station de la Moulière proche des remontées mécaniques.

Cascade des Galants/de Clars - Escragnolles : Fréquentation ponctuellement par des clubs de randonnées. Cette année, le site a connu une baisse de fréquentation de baigneurs à cause de la sécheresse, du manque d'eau et de la qualité de l'eau. Trace de bivouac et de places à feu. De nouveaux panneaux réglementaires mis en place cette année mais très vite dégradés par les usagers.

Parc naturel départemental de Roquevignon – Grasse : Le lieu est aménagé et entretenu par le département, la Police Municipale y fait aussi des tournées régulières. Observation de déchets et de places à feu sur le site. Fréquentation surtout le week-end.

Pont des Tuves – Saint Cézaire sur Siagne : Site Natura 2000. La fréquentation est très importante et les visiteurs parfois peu attentifs à la protection du site (sauts depuis le rebord du pont, cigarettes, feux, déchets, piétinement de la cascade de tuf). Présence de nombreux chiens. Une association de riverains et un agent du Pays de Fayence entretiennent le site qui ne manque pas de compliment sur sa propreté. L'accès principal au site évolue sur le versant du Var. Le risque incendie étant évalué au niveau

départemental, il arrive que le Var soit classé ROUGE (accès aux massifs interdit) sans que cela ne soit le cas dans les Alpes-Maritimes. Cette situation pose des problèmes de cohérence et de sécurité rendant parfois plus compliquée la sensibilisation des visiteurs (problème déjà soulevé en 2020 et 2021).

Usine EDF – Saint Cézaire sur Siagne : Fréquentation importante pour la baignade et problème de stationnement (route difficilement praticable à cause du stationnement sur le bas-côté).

Arche de Ponadieu/Chapelle Saint-Jean – Saint Vallier de Thieu : Site Natura 2000. Grande place à feu réutilisée au niveau de l'arche et camping sauvage récurrent sur les deux sites. Fréquentation par des promeneurs, randonneurs ou baigneurs, souvent des locaux.

Pont de Nans – Saint Vallier de Thieu : Faible fréquentation l'été. Lieu d'arrêt pour les pique-niques et camping-car. Le parking est l'un des départs de randonnée pour le Mt Thieu.

Col du Ferrier – Saint Vallier de Thieu : Présence de beaucoup de déchets (mouchoirs, verre, canettes, dépôts illégaux de déchets verts, etc). Site prisé par les campeurs, camping-car, vans et camions aménagés (de 2 jours à quelques semaines) avec de nombreuses placettes à feu. Une fréquentation importante pour des rassemblements familiaux (pique-nique, installation de tables et chaises) surtout les week-ends. Lieux de rassemblement des voitures sportives qui font du « drift » sur les pelouses.

Col de la Lèque – Saint Vallier de Thieu : Site Natura 2000 et listé parmi les sites sensibles dans la charte du Parc. Le site est parfois fréquenté par des camping-cars. Une veille assurée par l'association Trashbuster permet de nettoyer les dépôts de déchets sauvages.

Croix de Cabris - Spéracèdes : Peu fréquenté, site d'escalade. Quelques placettes à feux et traces de bivouac.

Secteur 2 : Cf. carte des secteurs (p.9) -

Caussols, Cipières, Gourdon, Gréolières, Le Bar sur Loup

SENSIBILISATION/RENCONTRES ACTEURS

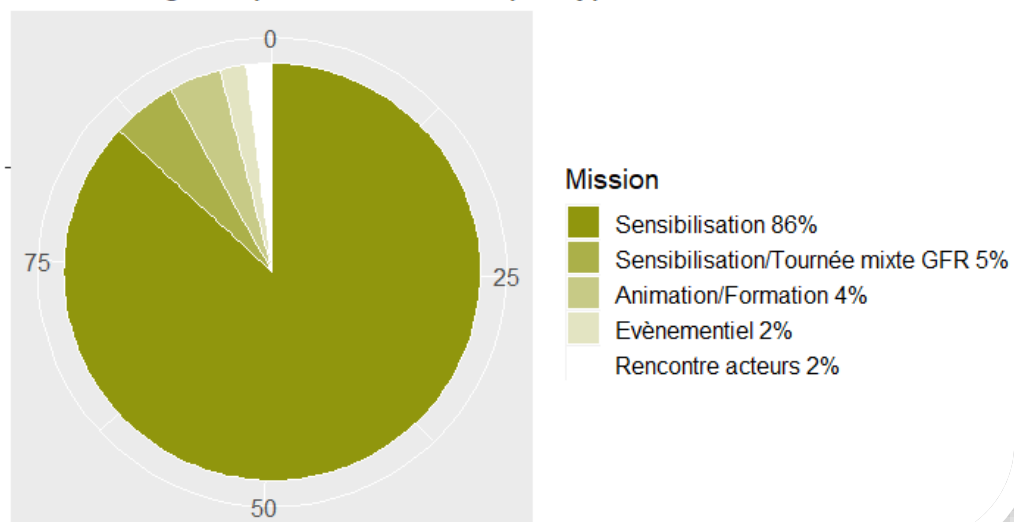
Sur **5 902** personnes croisées, **2 740** personnes ont été abordées lors de **72** passages sur le secteur soit un taux de sensibilisation de **46%**.

Dont autres missions

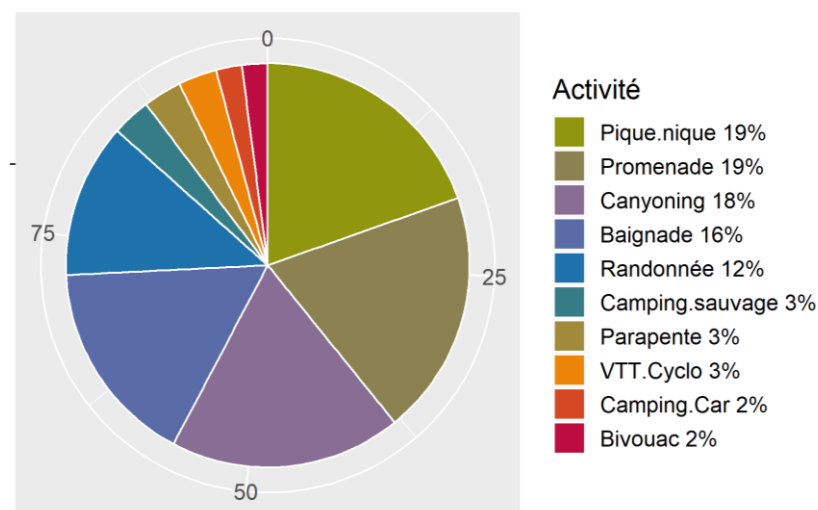
- **Evènements** : Présence sur l'évènement « Les étoiles de Caussols » à l'Observatoire de la Côte d'Azur et sur la journée STOP PLASTIQUE à le Bar-sur-Loup.
- **Interventions** : 3 interventions auprès d'étudiants et lycéens sur la préservation du patrimoine naturel, 1 intervention dans le cadre du chantier pierres sèches à Pont du Loup.

Les activités les plus pratiquées sur le secteur 2 sont **le pique-nique, la promenade et le canyoning**. Viennent ensuite **la baignade et la randonnée**. La **diversité des sites** de ce secteur (départs de randonnées, lieux de baignade, plaines et forêts...) explique la diversité des activités qui s'y pratiquent. Ainsi, certaines activités se pratiquent de façon très localisée. L'aéromodélisme par exemple est une activité principalement pratiquée à Caussols et sur le plateau de Calern tout comme l'observation des étoiles.

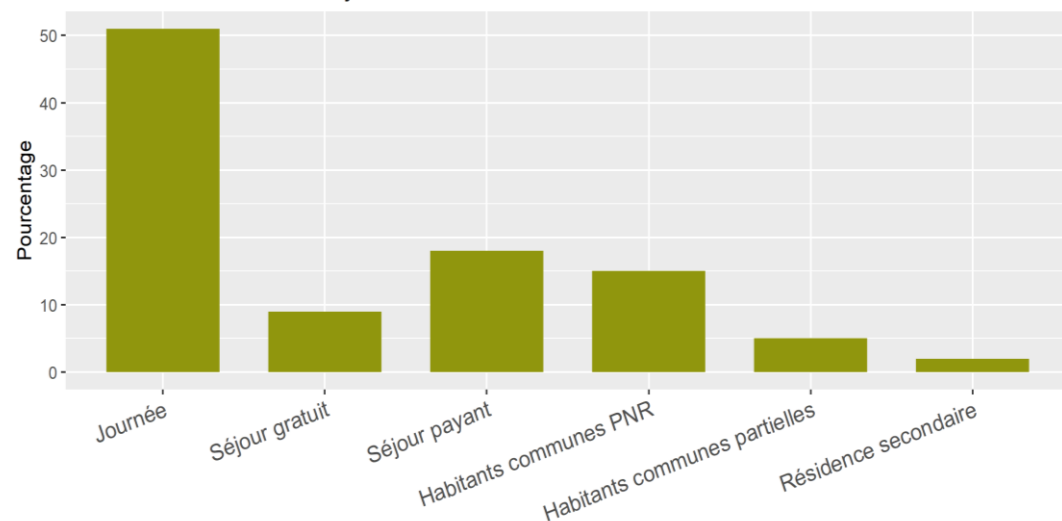
Pourcentage du public sensibilisé par type de mission



Données APN



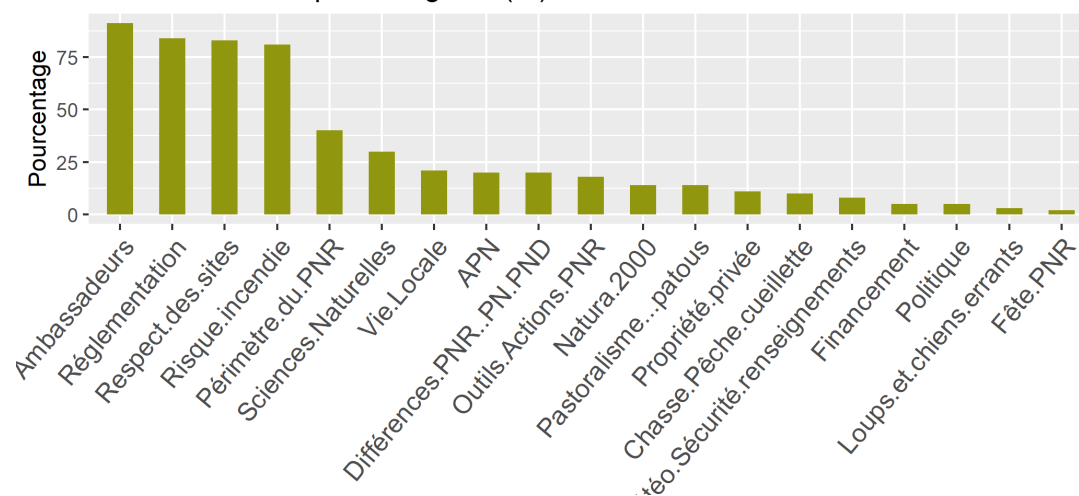
Provenance et durée de séjour des visiteurs



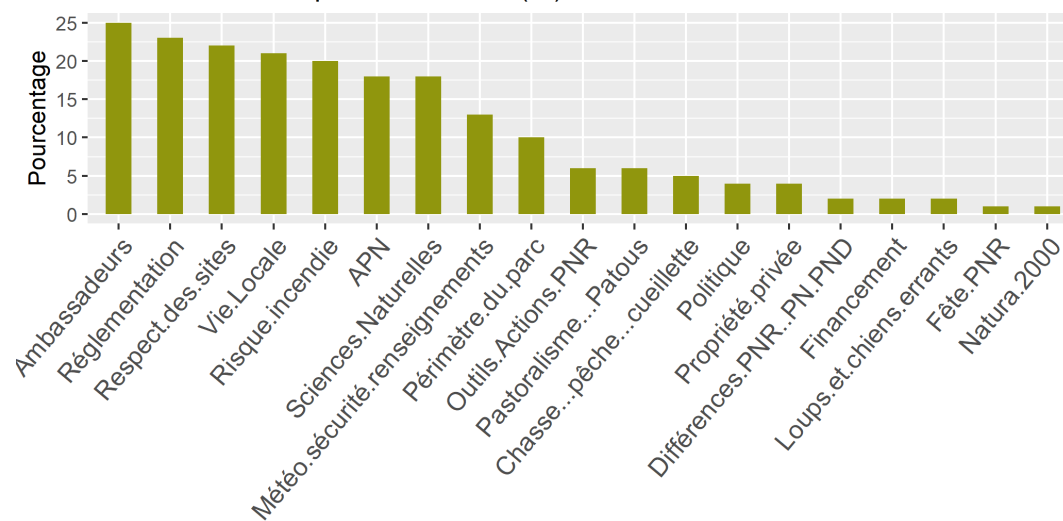
Sur un échantillon de 1420 personnes dans le secteur 2, la majorité étaient présentes sur les sites à la **journée (51%)**, seulement **15%** était des **habitants** des communes du Parc et **5%** des communes partielles. Les visiteurs rencontrés ont dormi dans des infrastructures dédiées (location, camping, auberge etc.), **18%** étaient en **séjour payant** et seulement **9%** en **séjour gratuit**.

29% des personnes rencontrées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, **45%** ont affirmé le contraire.

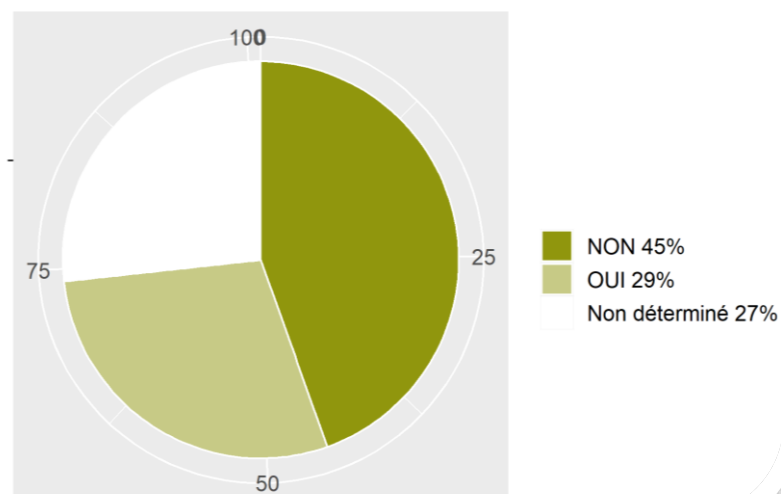
Thèmes abordés par les agents (%)



Thèmes relancés par les visiteurs (%)



Connaissance du PNR



Sites de tournées de sensibilisation :

Papeterie – Bar-sur-Loup : Site Natura 2000. Principalement aménagé pour le pique-nique, c'est également un lieu de baignade. Beaucoup de personnes viennent y promener leurs chiens non tenus en laisse. Poubelles présentes mais insuffisantes en période d'affluence (week-end d'été principalement), certains habitants déplorent le manque d'entretien (poubelles, débroussaillage). Cependant, l'entretien tardif du site s'explique par la présence d'espèces protégées qui nécessitent une coupe plus tardive. Présence de beaucoup de déchets, places à feu et barrages en pierres réguliers et persistants. Circulation motorisée observée sur le site (motos, scooters).

Plateau de Caussols (Route des Claps, Col de l'Ecre, Embut de Caussols) – Caussols, Gourdon : Site très apprécié pour son paysage, son point de vue et sa proximité depuis le littoral. Beaucoup d'activités y sont pratiquées notamment le pique-nique, la randonnée (GR4), le VTT, la cueillette ou le camping (bivouac, camping sauvage et camping-car). Stationnement gênant et dangereux régulier (souvent hors des pistes, hors parking) accélérant le tassement des sols. Nombreuses imprudences surtout avec l'usage du feu (places à feu, arrêts de feu de camp réguliers). De plus, la commune de Caussols n'avait plus l'accès à l'eau (sécheresse) rendant difficile l'extinction éventuelle d'un feu. Mise en place du CCFF (comité commune des feux forêts) à Caussols par la mairie pour faire de la surveillance et de la sensibilisation sur le risque incendie. Le CCFF est composé d'habitant volontaire et font des tournées en soirée. L'embut est devenu un lieu reconnu et très fréquenté pour l'observation des étoiles. Présence d'un troupeau ovin.

Plateau de Calern / OCA (observatoire de la côte d'Azur) – Caussols : Départ de randonnées et de promenades sur le plateau. Passage du GR4. Site très fréquenté les dimanches et notamment beaucoup de visiteurs avec leurs chiens souvent non tenus en laisse posant des problématiques de partage

des espaces avec la présence d'un troupeau ovin. Aire d'aéromodélisme. Site fréquenté pour l'observation du ciel avec de très nombreux bivouac et campings sauvages.

Plateau de Cavillone – Gourdon : Parking sur la route D12. Fréquentation modérée selon la période. Des conflits d'usages entre chasseurs et usagers ont été rapportés.

Aire de pique-nique - Gourdon : Très fréquenté par les gens venant visiter le village ou pique-niquer. Présence régulière de camping-cars et camions aménagés. Quelques cas de campings sauvages visibles dont la présence de places à feu et de déchets.

Gours du Ray – Gréolières : Site de canyoning, autorisé du 1er avril au 31 octobre - tous les jours. Une fréquentation en augmentation par les professionnels. Des conflits d'usage apparaissent avec les habitants. Les stationnements gênants et dangereux se font en bord de route. Présence de déchets (papier toilette, mouchoirs) au niveau des parkings. Présence de vans aménagés constatée.

Les Moulins – Cipières/Gréolières : Site Natura 2000. Site de baignade dans le loup à proximité d'un pont qui traverse le Loup entre Cipières et Gréolières.

Gréolières les Neiges - Gréolières : Station de montagne, ski, randonnée et parcours de VTT. Beaucoup de monde en saison hivernale quand la station est ouverte, 2^{ème} saison estivale avec l'ouverture des télésièges mais fréquentation faible. Présence de nombreux chiens non tenus en laisse alors qu'il y a la présence de troupeaux et de marmottes. Circulation motorisée hors voie carrossable signalée et récurrente. Présence régulière de camping-cars restant sur une longue période. Du vandalisme a été rapporté par le SMGA (Syndicat mixte Gréolières – l'Audibergue) sur leur mobilier et la signalétique randonnée du Département. Une dégradation des sentiers a été constatée. Présence de places à feu et de camping sauvage rapportée durant la saison.

Secteur 3 : Cf. Carte des secteurs (p.9) -

Aiglun, Amirat, Briançonnet, Collongues, Gars, Le Mas, Les Mujouls, Saint-Auban, Sallagriffon,

SENSIBILISATION TOTALE

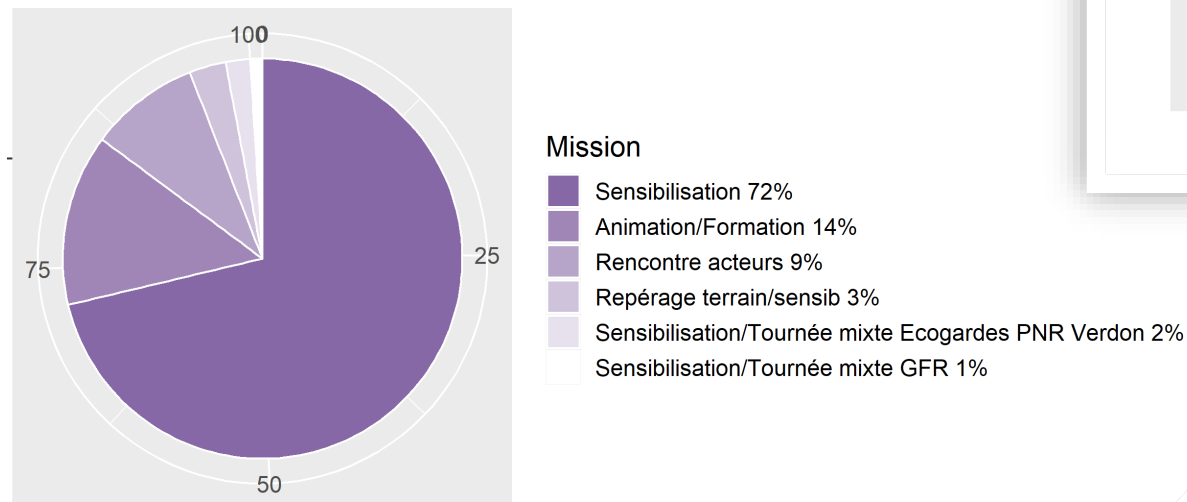
Sur **916** personnes croisées, **477** personnes ont été abordées lors de **30** passages sur le secteur. Soit un taux de sensibilisation de **52%**.

Dont autres missions

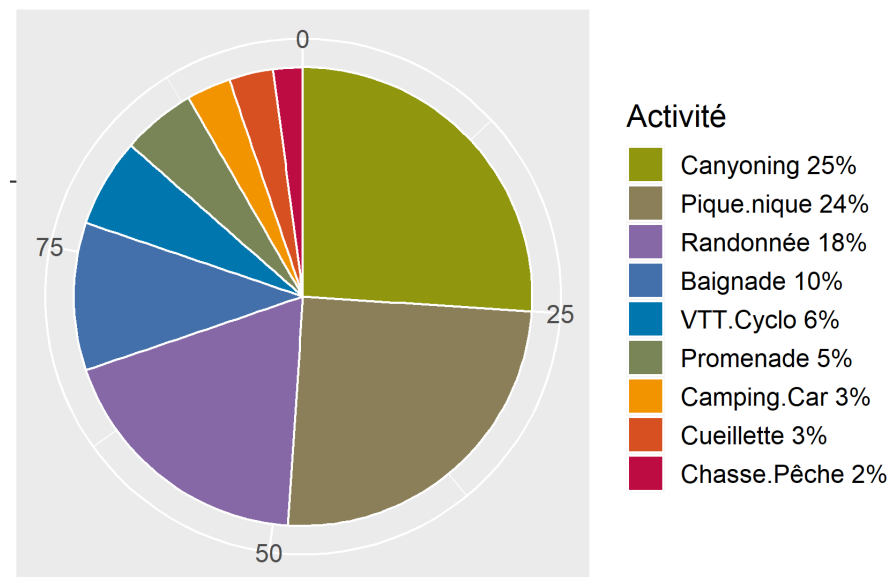
- **Tournées mixtes** : 1 tournée mixte avec les éco-gardes du PNR du Verdon.
- **Animation** : Présentation du Parc aux élèves d'une école d'Antibes et à un groupe d'escalade de Terre des Lacs.

Les activités les plus pratiquées sont le **canyoning** dans les cluses, le **pique-nique** et la **randonnée** puis viennent la baignade et d'autres activités de pleine nature telles que la photographie, l'escalade, les sports motorisés, la chasse ou la pêche, etc. Le relief et les routes sinueuses de ce secteur semblent limiter sa fréquentation.

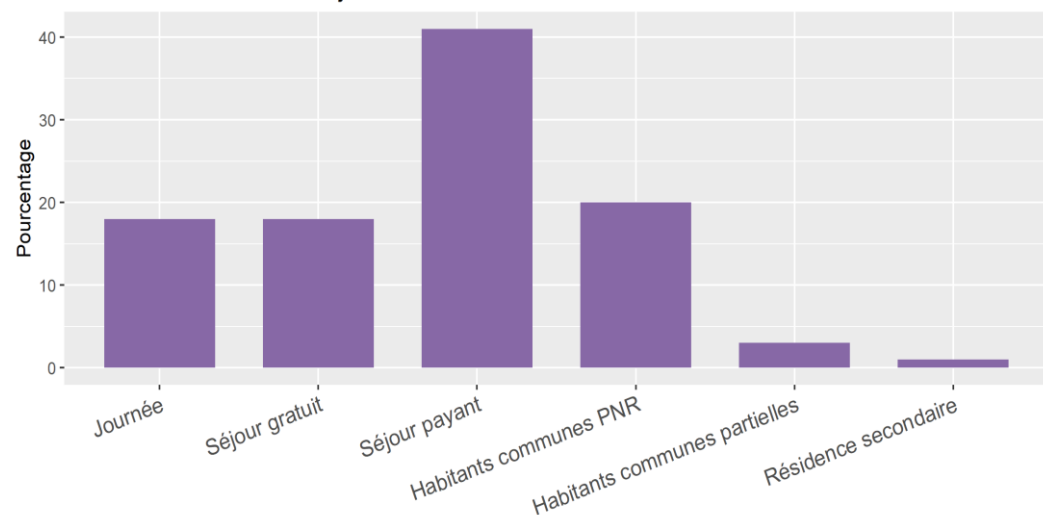
Pourcentage du public sensibilisé par type de mission



Données APN



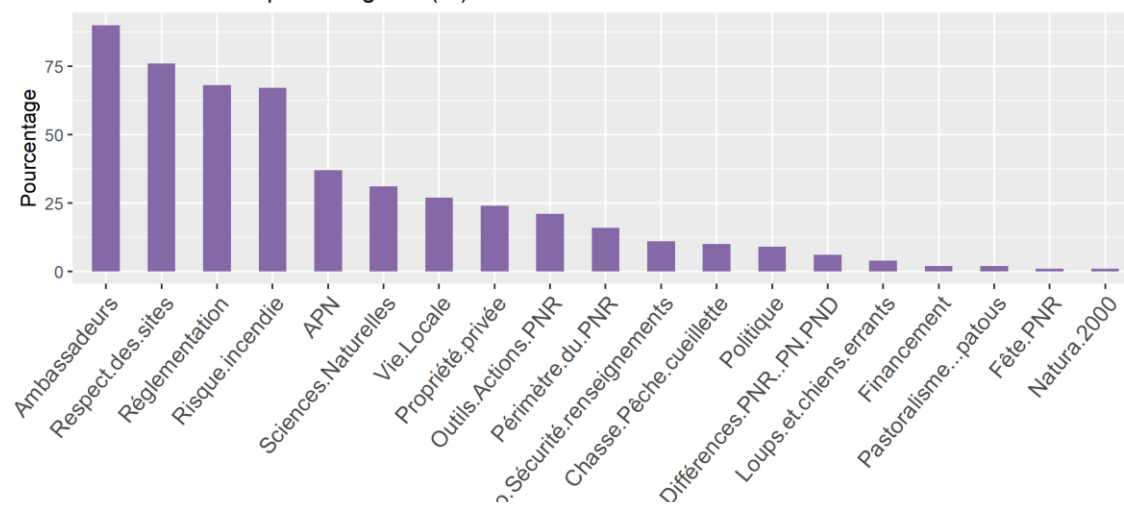
Provenance et durée de séjour des visiteurs



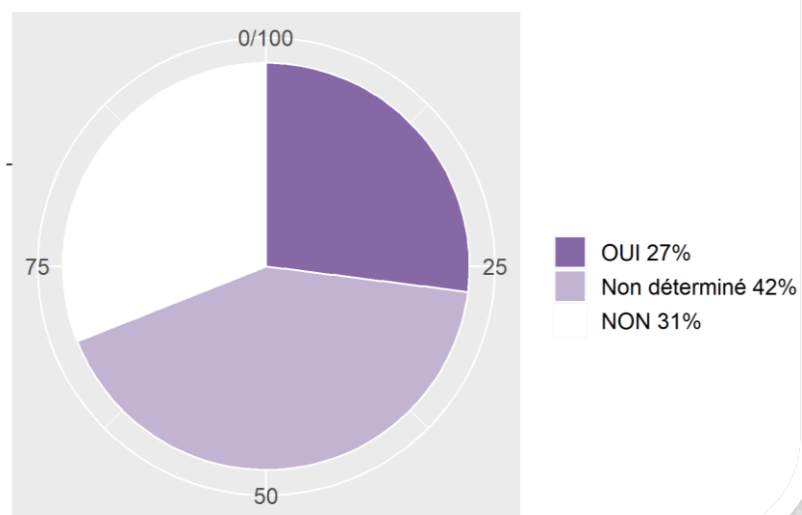
Sur un échantillon de **289** personnes sensibilisées dans le secteur 3, **18%** étaient en visite à la **journée**, **20%** étaient des **habitants** de communes du Parc et **3%** communes partielles. Parmi les visiteurs, **41%** étaient logés **dans des hébergements** payant et **18%** en **hébergements « gratuits »** (famille, camping-sauvage, bivouac ou camping-car). **27%** des personnes sensibilisées ont affirmé **connaître** le Parc avant leur rencontre avec les agents de sensibilisation, tandis que **31%** ont affirmé ne pas le connaître.

Sites de tournées de sensibilisation :

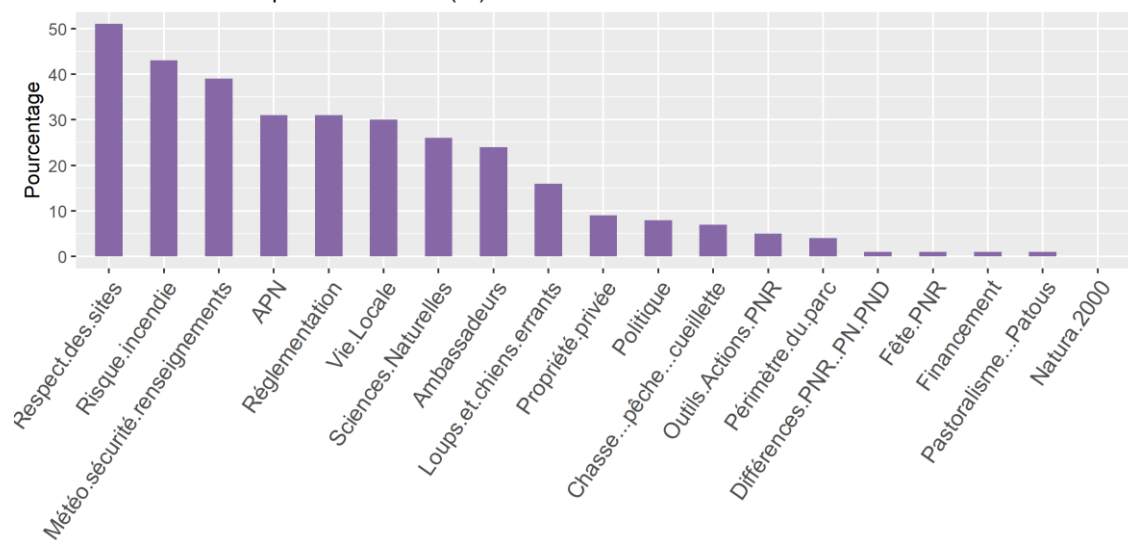
Thèmes abordés par les agents (%)



Connaissance du PNR



Thèmes relancés par les visiteurs (%)



Clue de Saint Auban – Saint Auban : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de 9h à 17h. Clue très fréquentée par les guides, locaux ou non. La vasque d'arrivée est également un lieu de baignade apprécié. Des guides de canyon persistent à faire sortir leurs clients par la piste privée (sortie au pont du Saint Pierre). Cette zone est aussi connue pour du camping sauvage et des feux de camp.

Col de Bleine – Le Mas /Saint Auban : Départ de différentes promenades ou randonnées. Circulation motorisée en dehors des voies ouvertes à la circulation, notamment des visiteurs qui montent jusqu'aux antennes en voiture. Présence de places à feu et de camping sauvage régulière. Cette forêt est également fréquentée pour la cueillette de champignon. Cette année une coupe de bois fut organisée par l'ONF pour prévenir le dépérissement des essences et qui représenté un risque. Mais aussi pour limiter la propagation de ravageurs.

Clue d'Aiglun – Aiglun : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours. Départ situé sur la commune de Sallagriffon et arrivée sur la commune d'Aiglun. Présence de baigneurs dans les dernières vasques du parcours même lorsque l'eau est opaque. Un sentier interdit et dangereux, situé au niveau du pont à Aiglun, est emprunté quelque fois. Camping sauvage, déchets et places à feu ont été vus au niveau de la clue. Rassemblement de voitures de sport qui a provoqué un bouchon et une nuisance sonore.

Pont du coude, chemin des Lônes – Aiglun : Sites de baignade dont la fréquentation augmente d'après les riverains bien que principalement fréquentées par les locaux (habitants, résidents secondaires) des communes d'Aiglun et Sigale. Un lieu de baignade au bout du chemin des Lônes semble être le lieu de camping-sauvage et feux de camps. Présence de nombreux barrages en pierre modifiant la hauteur de la rivière.

Vascogne – Aiglun : Site fréquenté pour la baignade et ses sentiers de randonnée (accès à la cascade de Vegay). La circulation motorisée est interdite sauf aux riverains ce qui semble être respecté lors des tournées des agents du Parc. Un arrêté municipal interdit l'accès à un des sentiers (depuis le 20 juillet 2018) menant à la cascade de Vegay. Fréquentation principalement le week-end ou en fin de journée majoritairement par les locaux.

Clue de Riolan – Aiglun et Sigale: Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours et à cheval sur les communes de Sallagriffon, Cuébris, Sigale et Aiglun. Prisée par les guides professionnels et les pratiquants individuels du territoire, le site connaît une forte affluence durant l'été. La sortie de la clue est en bord de route entraînant des conflits d'usage entre automobilistes réguliers et canyoneurs qui occupent la route pour se déséquiper en raison du manque de place. Beaucoup d'habitants se sont plaints de la dangerosité et du comportement des canyoneurs sur la route. Cette année, suite au manque d'eau la clue fut faiblement fréquenté pour la saison estivale.

Passerelle de la Gironde - Le Mas : Nouveau site et premières tournées des agents sur la commune de Le Mas qui a intégré le Parc en 2022. Faible fréquentation, surtout présence de locaux ou des visiteurs de passage. Départ de randonnée et site de baignade principalement. La présence de barrage en pierres est régulière. Une place à feu a été vue durant la saison au bord de la rivière.

Secteur 4 : Cf. Carte des secteurs (p.9) -

Ascros, Bonson, Cuébris, Gilette, La Penne, La Roque-en-Provence, Les Ferres, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquestéron, Saint-Antonin, Sigale, Toudon, Tourette du Château

SENSIBILISATION/RENCONTRES ACTEURS

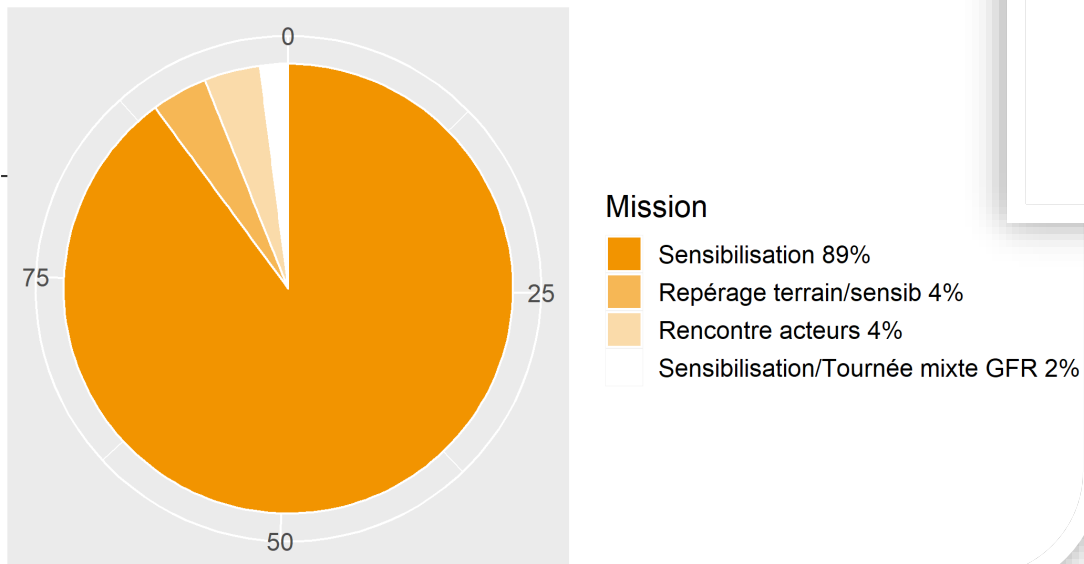
Sur **1 709** personnes croisées, **1 041** personnes ont été abordées lors de **39** passages sur le secteur. Soit un taux de sensibilisation de **61%**.

Dont autres missions

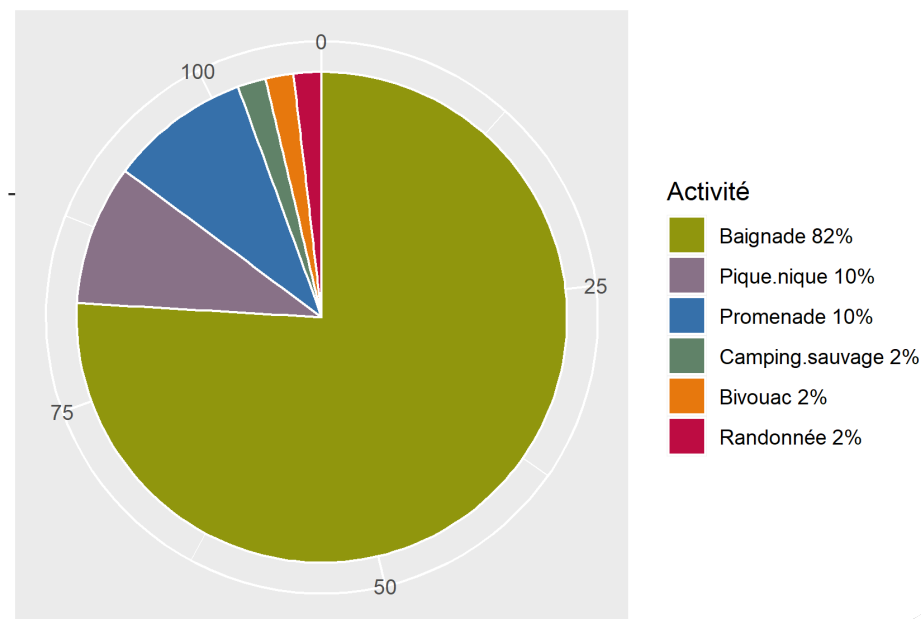
Rencontre : Rencontre avec Force06 au mont Vial.

La baignade (82%), la promenade (10%) et le pique-nique (10%) sont les activités les plus pratiquées sur le secteur. En effet, ce secteur englobe les sites de baignade les plus fréquentés et les plus médiatisés de l'Estéron.

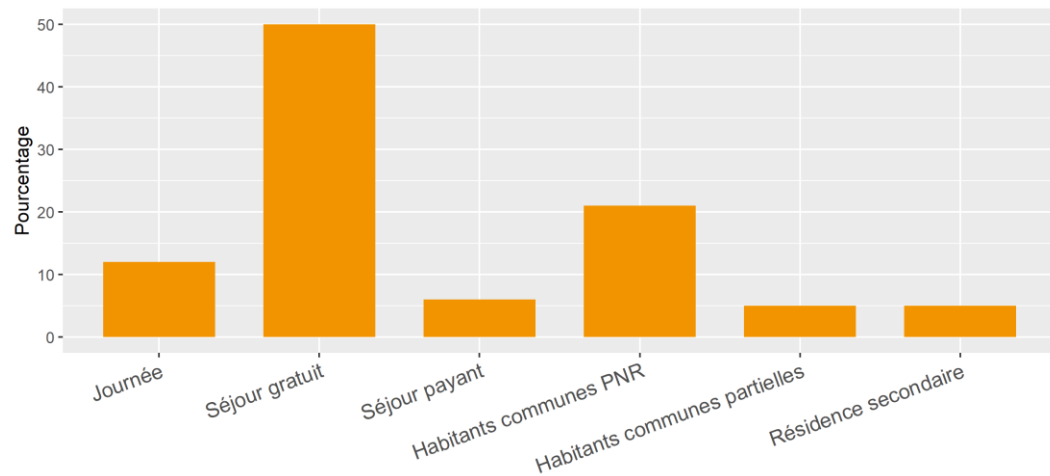
Public sensibilisé par type de mission



Données APN



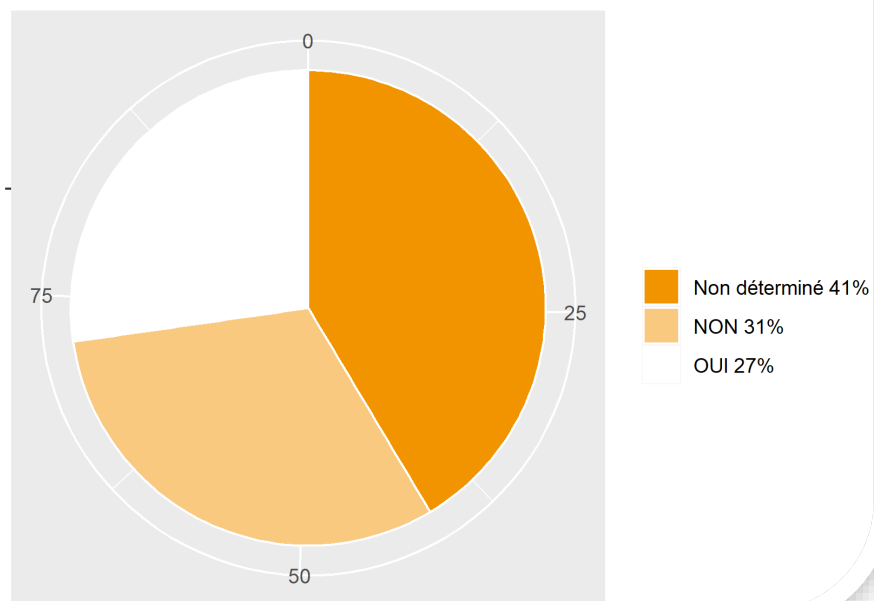
Provenance et durée de séjour des visiteurs



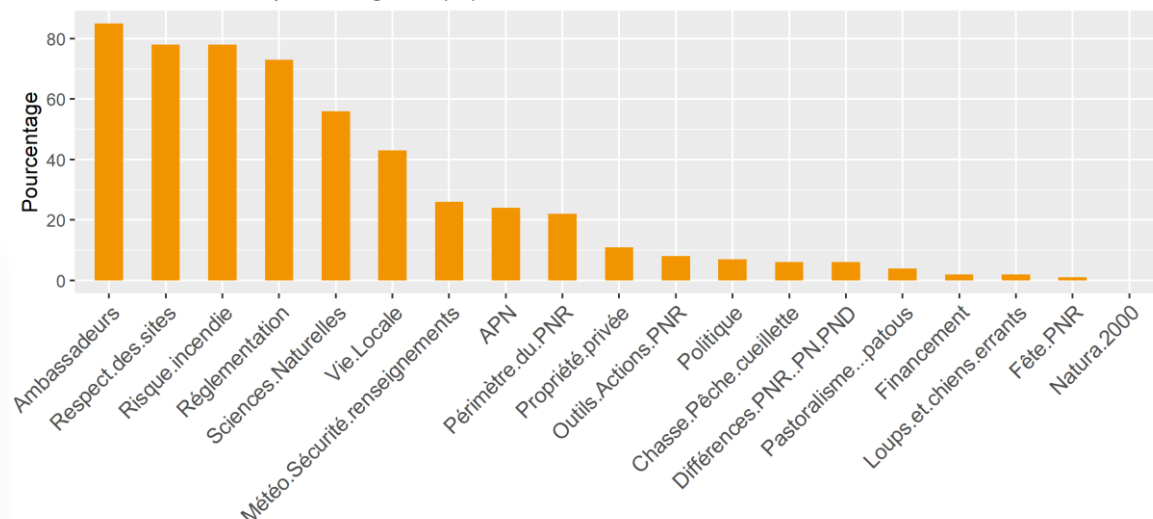
Sur un échantillon de **542** personnes sensibilisées sur le secteur 4, la majorité étaient présentes sur le parc en **séjour gratuit (50%)**, **21%** étaient des **habitants** des communes du PNR, et **5%** des habitants de communes partielles. Seulement, **6%** étaient en **séjour payant** sur le territoire du Parc. Enfin, seulement **12%** des visiteurs étaient présent pour la **journée**.

27% des personnes contactées ont **affirmé connaître** le Parc, à l'inverse **31%** ont répondu le contraire.

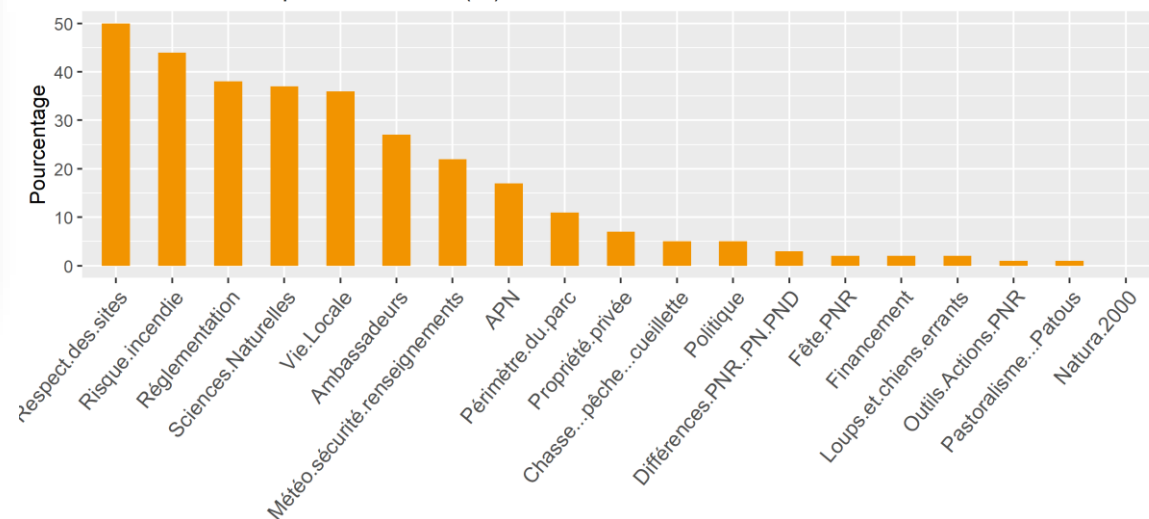
Connaissance du PNR



Thèmes abordés par les agents (%)



Thèmes relancés par les visiteurs (%)



Sites de tournées de sensibilisation :

Parc naturel départemental de l'Estéron – La Roque en Provence et Roquestéron : Site géré par le Département. Fréquentation forte à très forte en semaine et les week-ends où la majorité sont des baigneurs. Deux parkings sont accessibles et vite à saturation en période estivale. Présence de places à feu et de barrages en pierres récurrentes. Des poubelles sont mises à disposition cependant le site est globalement sale (peu d'entretien constaté). Beaucoup de chiens non tenus en laisse malgré l'arrêté municipal. Les habitants s'investissent pour la propreté du site en ramassant les déchets. Cette année, la baignade fut interdite une partie de l'été suite à une pollution de l'eau.

Isclle/Escle – La Roque en Provence : Deux quartiers de la commune en bord de rivière. Sites fréquentés par les locaux étant des endroits calmes et idéaux pour la baignade et les pique-niques.

La plage de L'Estéron – Roquestéron : Site fréquenté pour la baignade de façon modérée par les locaux en majorité. Le site a été aménagé pour permettre l'accès au secours.

Le Coulet - Pierrefeu : Site fréquenté pour la baignade, promenade ou randonnée. Une fréquentation faible à modérée (stationnement des voitures sur le bord de la route). Le site est assez étalé et présence de quelques déchets.

Trou de la mort – Pierrefeu : Lieu recommandé par les habitants de la vallée sur lequel la fréquentation (exclusivement baignade) est modérée à forte surtout les week-ends. Présence de places à feu (sans doute du camping sauvage) et des barrages en pierre.

Riou de Pierrefeu – Pierrefeu : Site de baignade et de canyoning de faible fréquentation. Les habitants signalent cependant du camping-sauvage et le

non-respect des jours d'ouverture du canyon. Le départ du sentier depuis le pont est utilisé comme toilette publique. Cette année, suite à la sécheresse, le canyoning fut réglementé, notamment sur le chemin de sortie de la clue et sur l'interdiction de descendre en rappel depuis le pont.

Riou de Cuébris/Cascade – Cuébris : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre, tous les jours. Fréquentation faible et en majorité des locaux qui se posent devant la cascade ou le long du Gros Riou. Présence de camping sauvage avant le jardin potager. La mairie a signalé du vandalisme sur une propriété privée fait par des canyoneurs.

Clue du Riolan – Aiglun et Sigale : Site de canyoning, autorisé du 1^{er} avril au 31 octobre - tous les jours à cheval sur les communes de Sallagriffon, Cuébris, Sigale et Aiglun. Prisée par les guides et les pratiquants, le site connaît une forte affluence durant l'été. Cependant, avec la sécheresse, l'activité fut quasiment nulle.

Vieux pont de Sigale – Sigale : Communément appelé « la plage » de Sigale, ce site est convoité par les locaux, et certains visiteurs réguliers, pour baignade et pique-nique sur la rive de l'Estéron. Peu de place de stationnement et rampe d'accès piéton raide. La fréquentation est modérée à forte surtout les fins de journée et les week-ends.

Pont de la cerise - Gillette, Les Ferres, Pierrefeu, Toudon : Forte fréquentation causant différentes problématiques (sécurité, déchets, feux de camp, stationnement, propriétés privées...). Présence régulière de place à feu, camping sauvage/bivouac, de nombreux déchets sont abandonnés dont les mégots de cigarette. Les voitures se garent devant les barrières ou sur le bord de route. L'interdiction de baignade n'est pas respectée.

Mont Vial – Revest Les Roches : Poste de guet de FORCE06 en période de surveillance des incendies. Site fréquenté par quelques randonneurs. Une course « La Verticale du Haut-Vial » est organisée tous les 2 ans.

Secteur 5 : Cf. carte des secteurs (p.9) -

Bézaudun les Alpes, Bouyon, Carros, Courmes, Coursegoules, Gattières, Le Broc, Les Ferres, Saint Jeannet, Tignes, Tourrettes sur Loup, Vence

SENSIBILISATION TOTALE

Sur **7 482** personnes croisées, **3 082** personnes ont été abordées lors de **81** passages sur le secteur. Soit **39% contactées**.

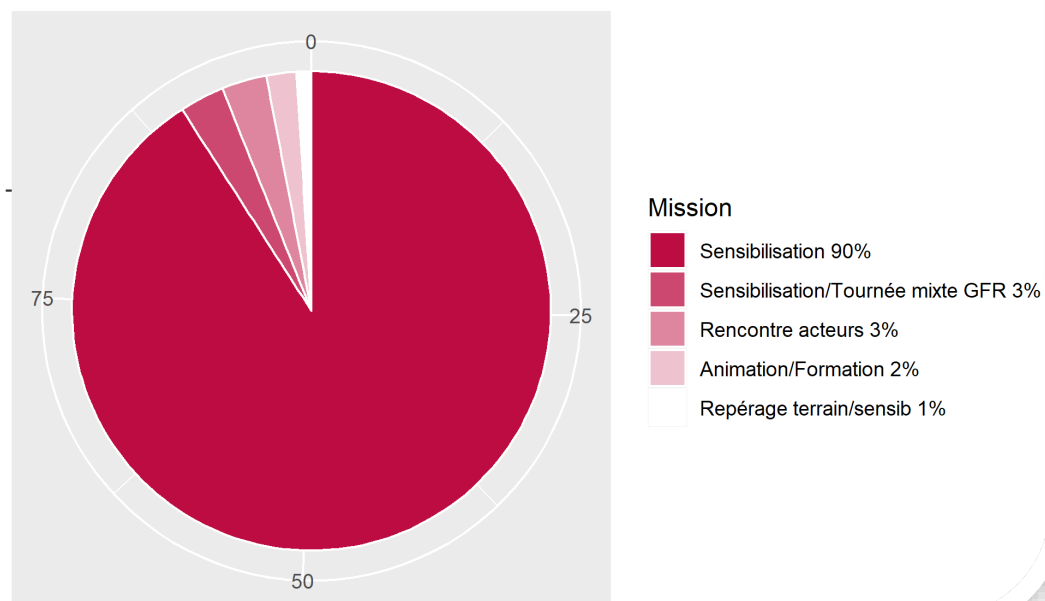
Dont autres missions

Evènements : Présence des ambassadeurs lors de la fête paysanne des gorges du loup ; Lors du World Clean Up à Tourrettes-sur-Loup.

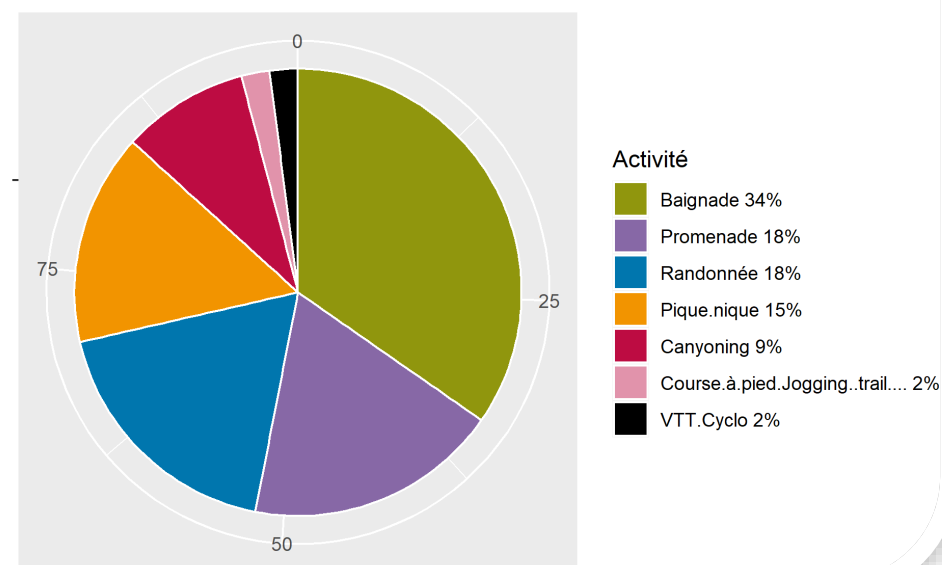
Tournage : Présentation des ambassadeurs, du parc et du territoire à BFM TV.

Trois activités sont majoritairement pratiquées sur ce secteur : la **baignade (34%)**, la **promenade (18%)** et la **randonnée (18%)**. D'autres activités se retrouvent sur le secteur telles que le **pique-nique (15%)**, le **canyoning (9%)**.

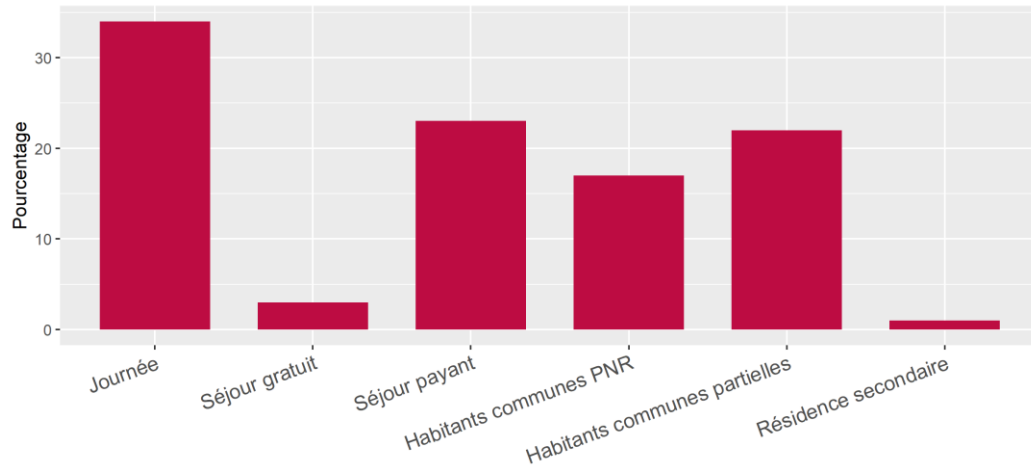
Public sensibilisé par type de mission



Données APN



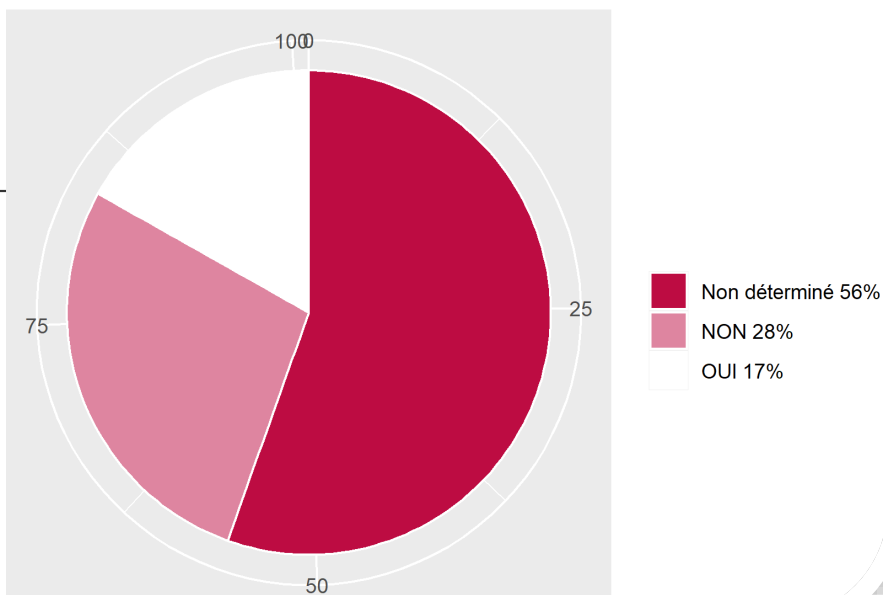
Provenance et durée de séjour des visiteurs



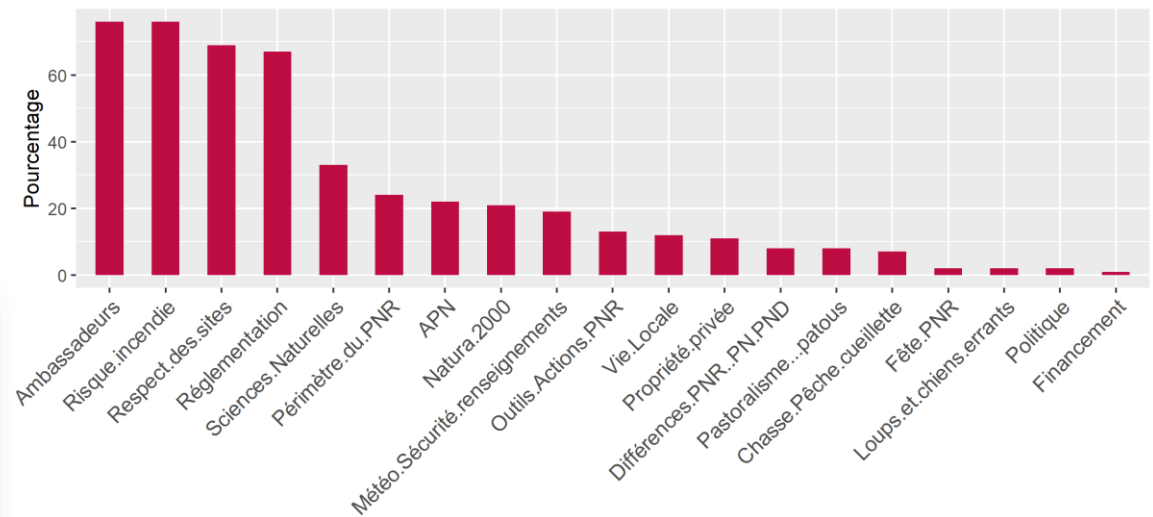
Sur un échantillon de **993** personnes sensibilisées dans le secteur 5, la majorité étaient présentes sur les sites à la **journée (34%)**, **17%** étaient des **habitants** des communes du Parc, et **22%** en communes partielles. Seulement **26%** étaient **en séjour** dont **23%** logée en établissement payant.

17% des personnes contactées ont **affirmé connaître** le Parc, à l'inverse **28%** ont répondu le contraire.

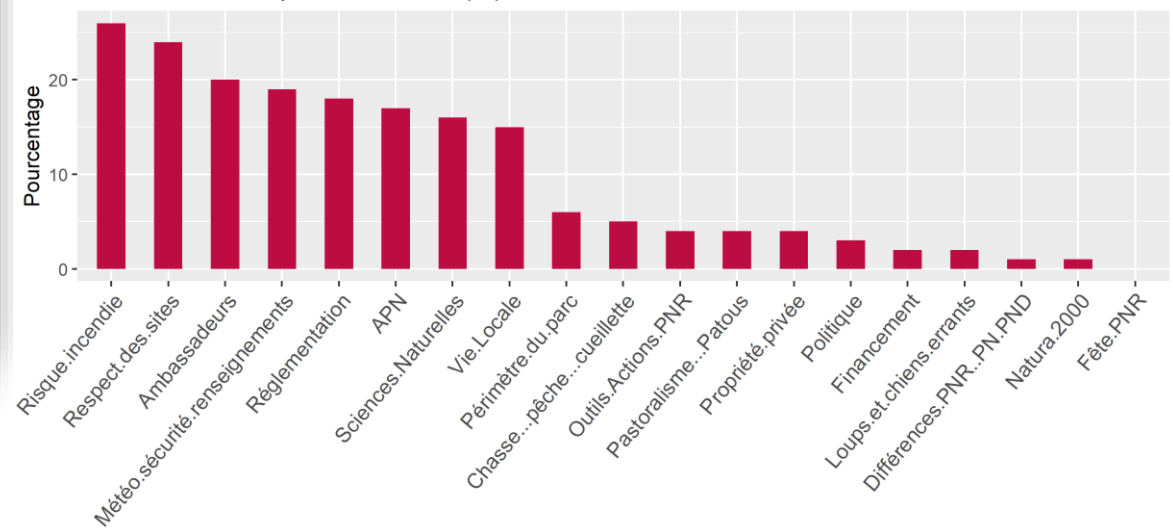
Connaissance du PNR



Thèmes abordés par les agents (%)



Thèmes relancés par les visiteurs (%)



Sites de tournées de sensibilisation :

La Clave – Le Broc/ Gillette : L'accès à la route menant au hameau est réservée aux riverains pendant la saison estivale. Barbecues récurrents (soupe aux poissons, grillades), places à feu et nombreux déchets principalement aux alentours de l'ancienne guinguette/entrée du site. La sensibilisation est inefficace dans cette zone. Le site est très fréquenté pour la baignade et le pique-nique. Présence de barrages en pierres récurrent et de camping sauvage à la plage nommée « le pouce ». Présence également de conflits de voisinage et d'atteinte à l'environnement en raison du stockage de véhicules en rive gauche par un riverain.

Col de Vence – Coursegoules/Vence : Situé sur le Parc Naturel Départemental du Plan des Noves, à cheval sur les communes de Coursegoules et Vence. Présence de nombreux foyers de feu et de déchets témoignant d'une forte activité notamment nocturne (camping sauvage, soirées festives). Présence régulière de radio-amateurs.

PND Plan des Noves (parking) – Vence : Site entretenu par le Département. Une fréquentation faible et en continue par des promeneurs ou randonneurs. Beaucoup de chiens non tenus en laisse et présence de bivouac sur le parking.

Vescagne – Coursegoules : Départ de randonnée menant à une cascade sur la Cagne, en passant par une ancienne mine de lignite. Faible fréquentation avec des pics qui semblent en augmentation, des baigneurs sont présents au niveau de la cascade.

Domaine des Courmettes – Tourrettes-sur-Loup : Domaine privé géré par l'association A Rocha avec une réglementation spécifique au site. Cette année aucun agent n'est allé sur le site car présence d'un agent de sensibilisation en Service Civique pris en charge par l'association.

Gorges du Loup – Tourrettes-sur-Loup/Gourdon : Accès en partie interdit à cause d'un éboulement datant de 2019. Un panneau installé par la commune de Tourrettes s/Loup mentionne une interdiction de baignade. Cependant, le panneau fut vandalisé et arraché. Néanmoins, le site reste l'un des plus fréquenté du Parc par les promeneurs, canyoneurs et baigneurs. Beaucoup de chiens non tenus en laisse et de déjections. Présence de places à feu et de déchets tout le long du sentier. Les habitants se sentent en insécurité avec des feux de camp souvent allumés en soirée. Stationnement anarchique et dangereux le long de la route des gorges.

Bramafan/Gorges du Loup – Courmes : Site de baignade en amont et aval du barrage EDF. Les stationnements sont limités dans cette partie des gorges rendant les comportements dangereux. Beaucoup de barrages de pierres régulier. Fréquentation faible à modérée.

Saint Barnabé (parking) – Coursegoules/Courmes : Forte fréquentation ponctuellement les week-ends. Site convoité pour les grands pique-niques en famille à proximité du parking ou dans la doline la plus proche. Beaucoup de chiens non tenus en laisse malgré la présence d'un troupeau ovin.

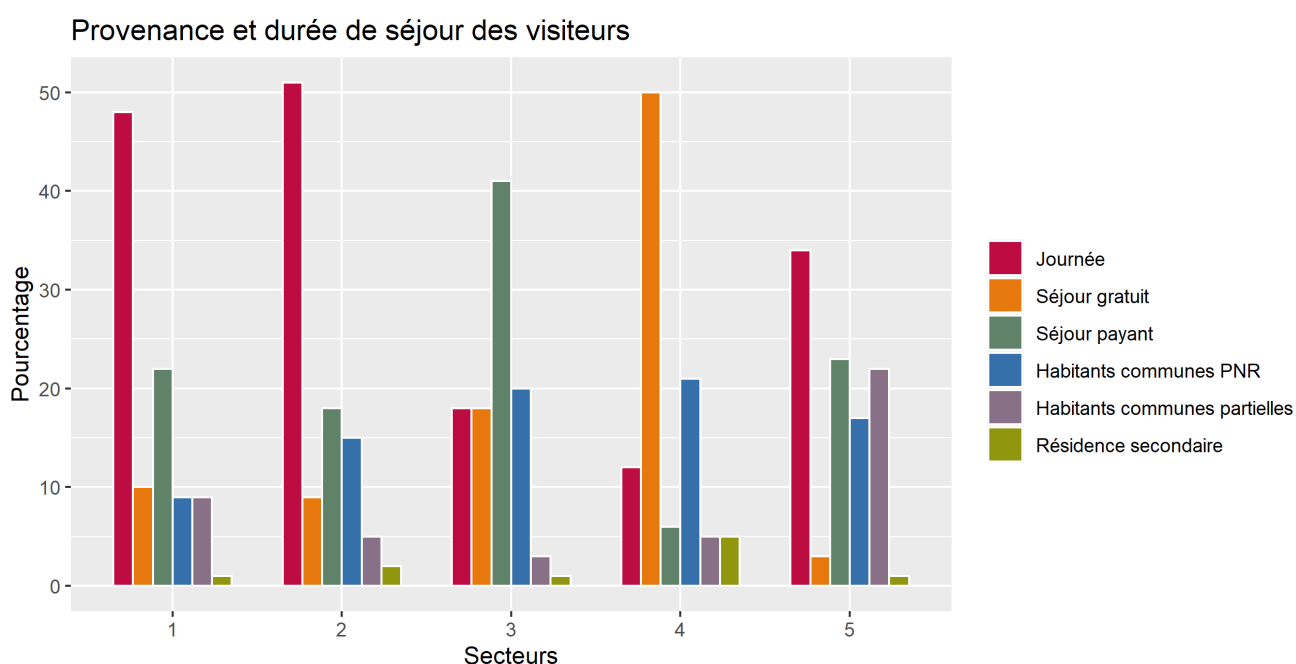
La Cagne – Vence : Site de forte fréquentation, lieu de baignade en été et, parfois, de cérémonies ésotériques sur un terrain privé. L'accès du site est difficile voire dangereux pour accéder aux vasques. Problèmes de stationnement rendant l'accès des secours difficile. Feux, barbecues, déchets et soirées festives signalés par des locaux. Beaucoup de chiens non tenus en laisse et déjections sur le sentier.

Baous de Saint-Jeannet et de la Gaude – Saint-Jeannet : Site de promenade, de randonnée et d'escalade. Présence de troupeaux. De nombreux déchets ont été signalés et vus sur les baous en particulier au niveau du vieux chêne sur le baou de la Gaude (tentes abandonnées, places à feu, déchets). Un secteur qui connaît une baisse de fréquentation en période estivale à cause de la chaleur. Beaucoup de chiens non tenus en laisse.

2. Provenance des visiteurs

Les pourcentages suivants sont calculés à partir des réponses de 4 894 personnes ayant acceptées de donner ces informations.

Rappel : Un **séjour payant** correspond à une nuitée ou plus dans une structure payante telle qu'un camping, une auberge, un gîte, un hôtel ou encore un Airbnb situé sur le Parc. Un **séjour gratuit** correspond à une nuitée, ou plus, hors structures payantes sur le Parc. Cela peut être du camping sauvage, du bivouac mais aussi la maison d'un ami ou de la famille.



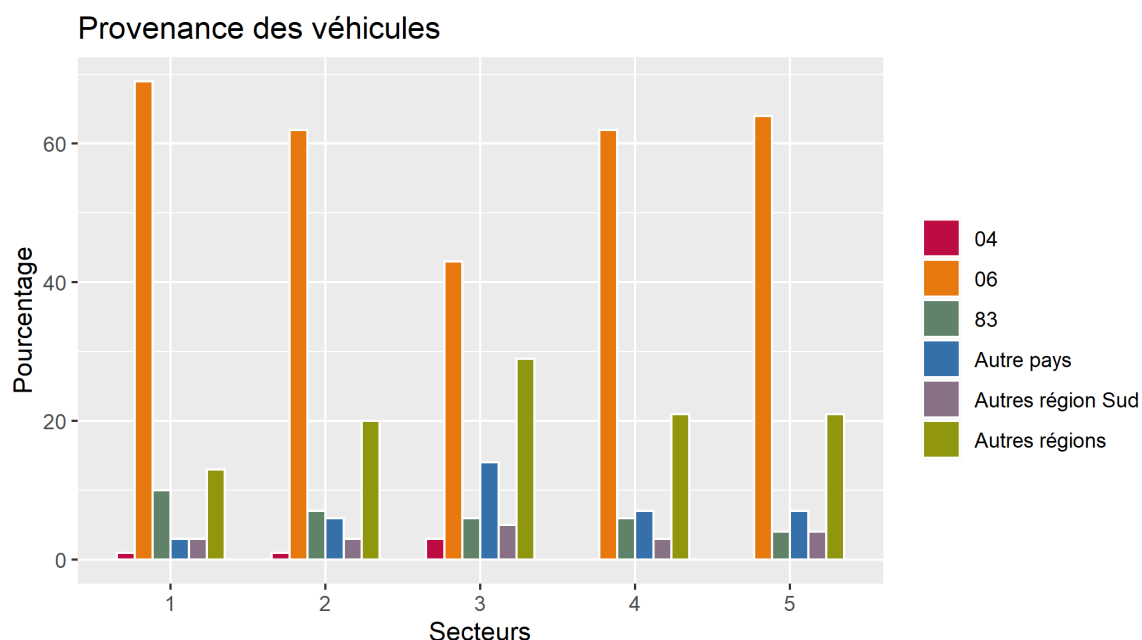
Sur **l'ensemble des secteurs**, la majorité des personnes contactées ne proviennent pas de commune du Parc. La suite de l'analyse montrera que cette majorité sont des habitants du département.

La durée de séjour est variable selon les secteurs. Dans les secteurs 1, 2 et 5, la majorité des visiteurs sont présents pour la **journée**. Dans les secteurs 3 et 4, les visiteurs sont en **séjour**. Dans le secteur 4, on constate une plus forte proportion de personnes en **séjour gratuit**, tandis que les visiteurs du secteur 3 avaient plus tendance à être en **séjour payant**. La vallée de l'Estéron étant difficile d'accès, on peut donc en déduire que les voyageurs restaient sur place afin de mieux profiter du territoire et de son panel d'activités. La partie sud du parc, plus proche de la côte et plus facile d'accès, était un lieu d'excursion à la journée.

A part le secteur 3 et 4, le pourcentage de visiteurs en **séjour** est globalement faible (environ 20% pour chaque secteurs), il y a donc probablement une difficulté d'attractivité et/ou d'accueil des visiteurs sur le territoire. De plus, cette année les **fortes températures**, peuvent aussi être à l'origine de la baisse du nombre de visiteurs (baisse de 17% du nombre de personnes aperçus par rapport à 2021).

Données automobiles :

Sur les sites dotés d'espaces de parking dédiés, les agents relèvent la provenance des véhicules sur les plaques d'immatriculation. Ces chiffres ne sont donnés qu'à titre de tendance. En effet, avec les nouvelles plaques d'immatriculation, la provenance du propriétaire ne correspond pas automatiquement à la plaque d'immatriculation.



Comme les années précédentes, la grande majorité des véhicules sont estampillés 06. Les visiteurs des Préalpes d'Azur sont principalement maralpains et des visiteurs journaliers.

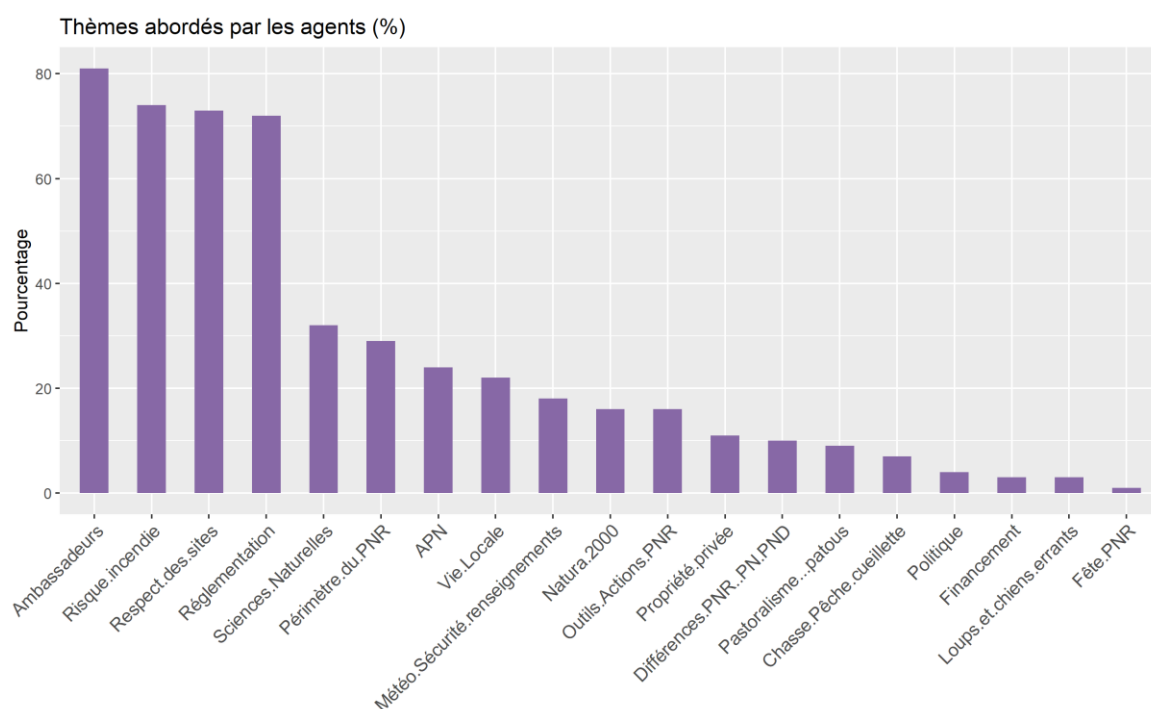
3. Bilan des données chiffrées

Depuis le groupe de travail organisé en février 2019, il a été décidé de recentrer les tournées sur les sites les plus fréquentés du territoire. Cela explique les différences de passage par secteur. Les agents se sont ainsi concentrés sur les sites connus pour la baignade (Gorges du Loup, aval de l'Estéron, Siagne et Cagne), les sites reconnus pour les pique-niques (Plateau de Caussols, Col de Vence entre autres) et les zones pastorales sujettes aux conflits d'usages.

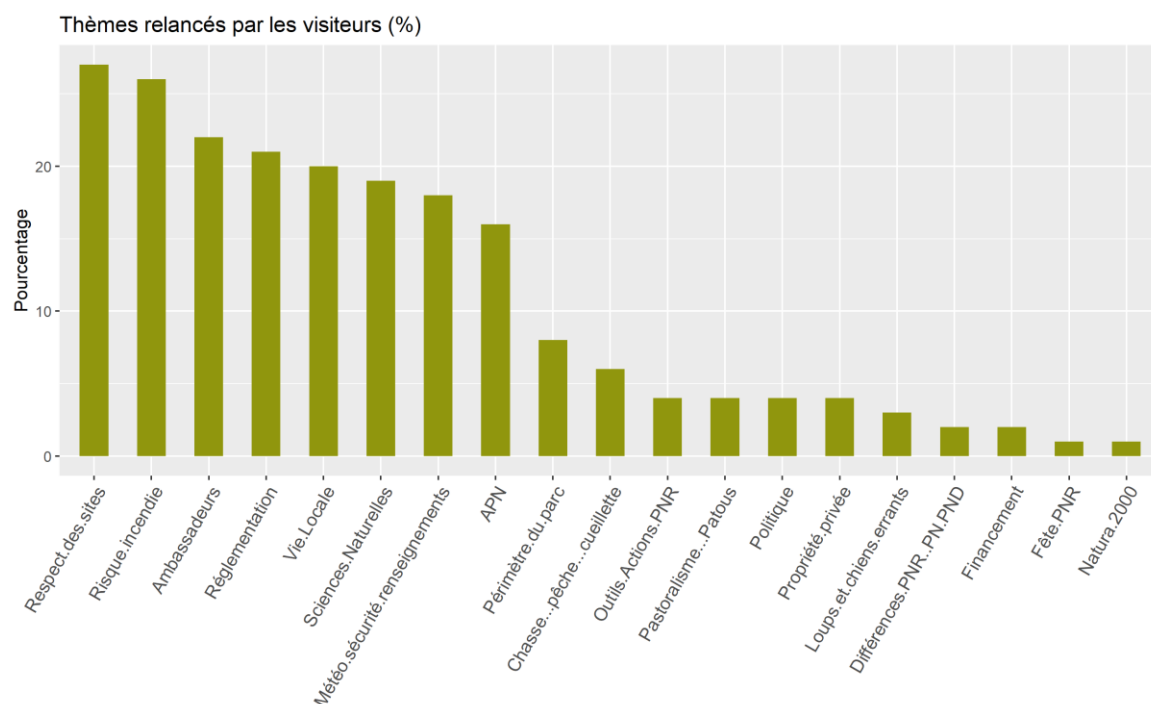
	Nombre de passages	Personnes vues	Personnes vues/passage	Personnes contactées	Personnes contactées/passage
Secteur 1	96	6470	67.4	3018	31
Secteur 2	72	5902	82	2740	38
Secteur 3	30	916	30.5	477	16
Secteur 4	39	1709	43.8	1041	26.6
Secteur 5	81	7482	92.3	3082	38

Tableau 1. Récapitulatif détaillé des données de 2022.

On remarque qu'il y a une différence de fréquentation selon les secteurs. En effet, les secteurs proches du littoral sont plus visités que les sites du hauts pays (Tab. 1). Cette différence peut s'expliquer par le fait que le tourisme sur les Préalpes d'Azur reste essentiellement à la journée (détaillé plus bas) avec des visiteurs venant de la côte et sur les sites les plus accessibles.

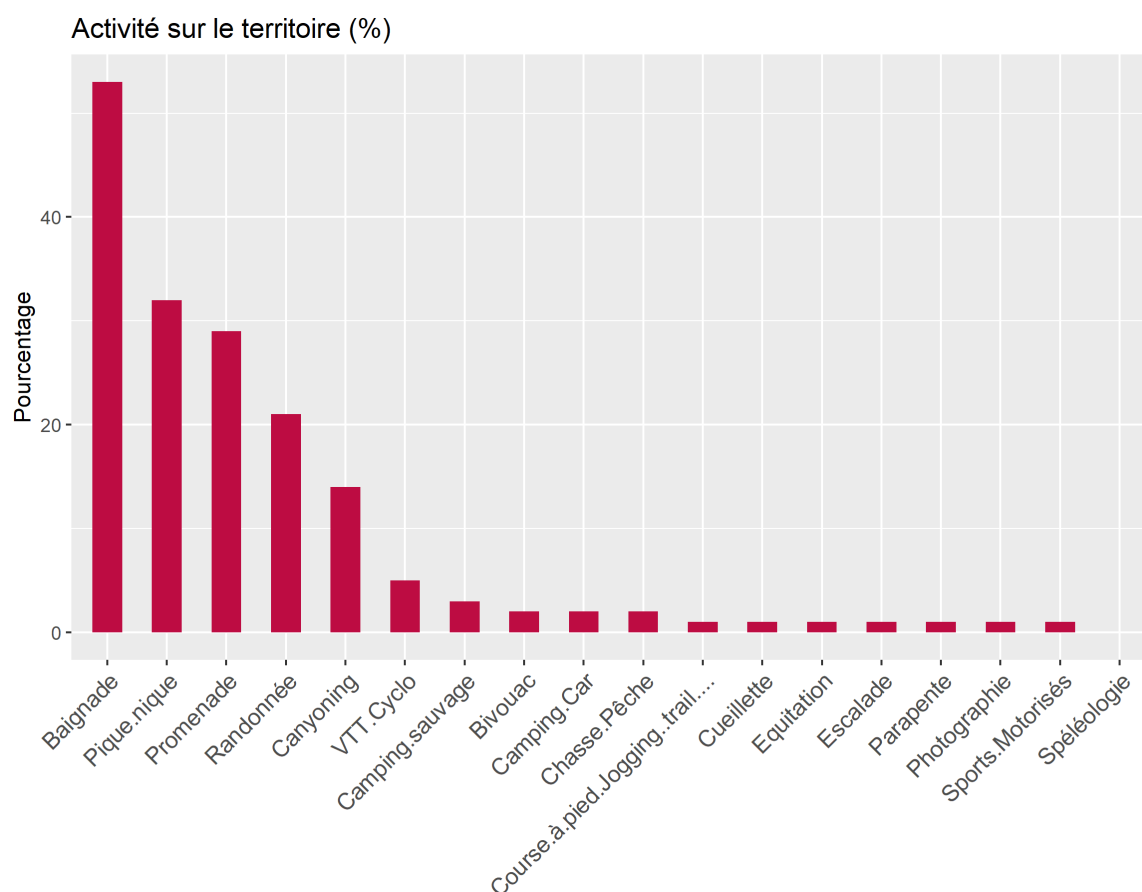


Graphique 1. Pourcentage des thèmes abordés



Graphique 2. Pourcentage des thèmes relancés.

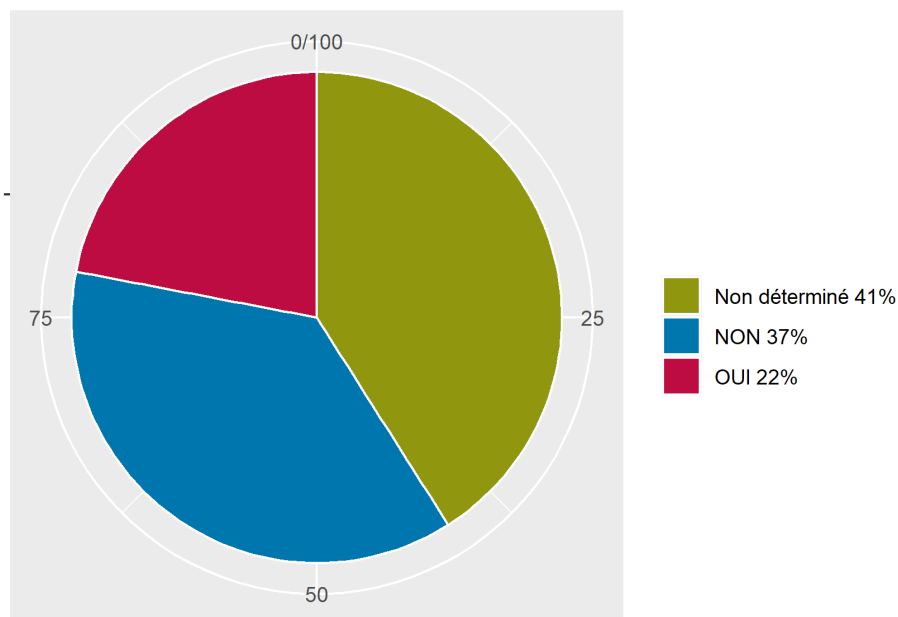
Cette année, les thèmes les plus abordés par les agents sont les **missions des ambassadeurs et des Gardes régionaux forestiers** (80%), **le risque incendie** (~75%), **le respect des sites** (déchets, chiens domestiques...) (~75%), et la **réglementation** (~75%) (Graphique 1). Les visiteurs ont relancé sur les messages de sensibilisation aux **déchets et respect des sites (27%)**, aux **risques incendies (26%)**, la **mission des ambassadeurs (22%)** et la **réglementation (21%)** (Graphique 2). Dans certains secteurs, des visiteurs réguliers ou des habitants du Parc ont témoigné sur la vie locale en racontant le passé ou les changements réalisés au cours des années. Ces conversations ont été un moyen d'échange et d'écoute avec la population locale.



Graphique 3. Principales activités sur le territoire.

Les activités les plus pratiquées sur le territoire sont la **baignade (53%)**, le **pique-nique (32%)** et la **promenade (29%)** (Graphique 3.). La baignade est l'activité la plus recherchée par les usagers lors des fortes chaleurs. Il est à noter que le pique-nique est très souvent associé à d'autres loisirs, ce qui explique sa fréquence. Le canyoning est en proportion l'activité la plus pratiquée dans le secteur 3 en raison de la présence de nombreuses cluses réputées.

Connaissance du PNR



Graphique 4. Proportion des visiteurs connaissant le parc.

Sur l'ensemble des secteurs, une proportion non négligeable des personnes contactées ne connaît pas l'existence ou la raison d'être du Parc (37%) (Graphique 4.). Ce résultat montre l'importance de continuer la sensibilisation qui touche chaque année des visiteurs différents.

Date	Lieux	Temps de présence	Personnes comptées
7-août	Gorges du loup – chemin de la confiserie	5h25	655
10-juillet	Lac de Thorenc	3h36	209
2-octobre	Baous de Saint-Jeannet	5h30	204

Tableau 2. Exemple de journée à forte fréquentation.



Photo 3. Sensibilisation au parc de la papeterie à Le-Bar-sur-Loup, le 10 septembre 2022.

En 2022, dans la continuité de l'année 2021, les tournées en soirées (se terminant entre 19h et 21h) ont été renforcées (88 en 2022 et 72 en 2021). Pour rappel, la volonté de ces tournées est d'avoir des agents présents sur le territoire pour prévenir les risques incendies et sensibiliser sur les bonnes pratiques du bivouac. De plus, cette année fut marquée par une sécheresse importante, et par conséquent des forts risques d'incendies. Comme en 2021, le retour des agents indique que ces horaires doivent être d'une part maintenue, mais aussi être prolongées pour pouvoir rester sur site jusqu'à la tombée de la nuit. En effet, les agents étant tenus à des obligations de saisies de données le soir avant la fin de leur journée, cela suppose de quitter les sites naturels sensibles relativement tôt.

Les Ambassadeurs et les Gardes régionaux forestiers ont comptabilisé presque 23 000 visiteurs en 2022 contre 28 000 en 2021. Les chiffres de l'année 2022 se rapprochent des données des années précédentes et montrent un retour à la normale de la fréquentation des espaces naturels à la suite du Covid-19. Cependant, des journées de forte fréquentation furent enregistrées.

Malgré tout, un manque de fréquentation s'est fait ressentir par les acteurs locaux durant la saison sur le territoire, pouvant en partie être justifié par de fortes températures et la réouverture des frontières vers l'international.

III. Rencontres acteurs

Données 2022	Nombre de rencontres
Administration/Service Public	51
Élu	14
Agriculture/Elevage	5
Association	8
Commerce	3
Habitants	13
Hébergement	2
Office de Tourisme	3
Professionnel Activités de Pleine Nature (APN)	26
Restauration	4
Média	1
Artisanat	1
Acteurs divers (réunions multipartenaires)	15
Total	144

Tableau 3. Récapitulatif du nombre de rencontres acteurs.

Les agents de sensibilisation sont également présents sur le terrain pour aller à la rencontre des différents acteurs locaux. Les interactions avec les acteurs des Préalpes d'Azur permettent d'informer ces derniers sur le Parc, les actions menées et leurs avancées, mais aussi de recueillir leurs impressions et témoignages. Ces temps d'échanges sont pour la plupart du temps spontanés et souvent réalisés lors d'autres missions (sensibilisation, évènements, formation, réunions...). Les ambassadeurs rencontrent alors des acteurs soit directement sur le terrain de manière fortuite soit en se rendant dans les commerces et structures publiques des communes (mairie, médiathèque, poste, etc.).

Les rencontres avec les acteurs du territoire sont toujours une source d'information importante et l'occasion d'échanger sur les projets en cours ou à venir. C'est également l'occasion de récolter la perception de la fréquentation touristique selon les différents acteurs. Enfin, ces rencontres permettent de répondre aux questions des acteurs locaux et de faire remonter certaines problématiques/informations aux différent.e.s chargé.e.s de mission du Parc.

Dans le tableau ci-dessus, la catégorie « habitants » désigne les personnes rencontrées qui habitent sur le territoire et avec qui l'échange a porté sur leurs problématiques d'habitants. Elles sont différenciées des personnes habitantes du territoire rencontrées sur les sites naturels qui ont été sensibilisées au même titre que les autres usagers du site.

IV.Communication engageante et Sites Sensibles

Depuis 2016, le Parc est engagé dans une action globale pour l'amélioration de la gestion des flux de fréquentation dans les espaces naturels sensibles. Les ambassadeurs participent en partie à cette action. Pour l'année 2022, il s'agit en particulier des actions de communication engageante visant l'ensemble des sites à enjeux du Parc et de 2 actions spécifiques aux gorges du Loup : participation au comptage de fréquentation des canyoneurs et réalisation d'un comptage de véhicule stationné sur la route (D6).

1. Communication engageante

“C’est un champ de recherche qui fait le lien entre la persuasion (sensibilisation) et l’engagement.

Elle a pour but de faciliter le passage des idées aux actes, et de susciter un changement non seulement d’opinions, mais aussi de comportement.

Cette méthode s’appuie sur la théorie de l’engagement.”

[Christelle Mascleef, Robert Vincent Joule, Fabien Girandola, Nicole Dubois – 2010]

En 2020, le Parc, accompagné par le CPIE des Iles de Lérins s'est lancé dans la mise en place d'un nouveau dispositif de communication appelée « Communication engageante » en réponse à deux constats :

- L'apport d'informations même à répétition n'est pas suffisant pour déclencher un changement de comportement ;
- Les médias sont un vecteur de communication puissant pour la promotion de sites naturels mais insistent rarement sur les bons gestes pour préserver ces espaces fragiles.

16 messages, maintenant au cœur du dispositif sont ressortis des ateliers auxquels une quarantaine de partenaires de tous horizons ont participé (élus, gestionnaires et animateurs de sites naturels, éleveurs, professionnels des activités de pleine nature, CERPAM...).

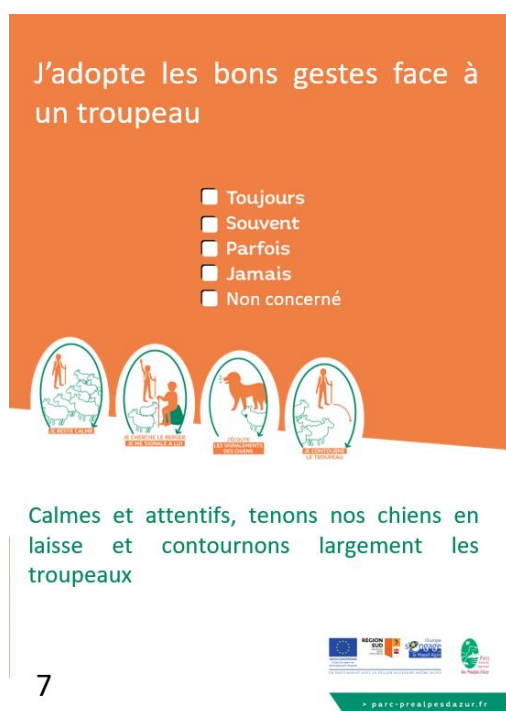
Dans un premier temps, ces messages ont été déclinés sous forme d'un éco-bilan animé sur le terrain par les ambassadeurs. La saison 2020 a été l'occasion d'une première expérimentation à partir de laquelle les ambassadeurs ont travaillé à l'amélioration de la mise en place sur le terrain pour la saison 2021.

Suite au lancement de la campagne et des outils de communication engageante en 2021, les ambassadeurs ont eu pour objectif de tester et d'utiliser les outils pour la saison 2022 afin d'y apporter d'éventuelles améliorations et d'enrichir les messages à transmettre.

a. Les outils de terrain et leurs utilisations

Les cartes « Gestes prioritaires » :

En 2021, 20 cartes en format A6 illustrant les gestes prioritaires et 2 cartes d'illustration ont été créées. Chaque carte se constitue d'un geste, ou comportement, accompagné de ses enjeux et d'anecdotes « Le savez-vous ? ». Les cartes sont illustrées par le logo de la campagne sur la partie recto et chaque geste est représenté par le ou les pictogrammes correspondant en verso (Image. X).



Les cartes sont utilisables individuellement par un choix « au hasard » du visiteur ou par un choix délibéré de l'ambassadeur. Il est ainsi possible de passer en revue autant de cartes que le contexte le permet et de s'arrêter quand l'échange devient trop long pour le visiteur. De plus, suite au retour d'expérience de l'année précédente sur la durée des interventions, il a été décidé de sélectionner un maximum de 10 cartes pour éviter des interventions trop longues.

Les visiteurs qui étaient en groupe pouvaient répondre ensemble, mais un seul questionnaire était rempli. A chaque fois que les personnes répondaient à une des cartes, nous passions un temps à expliquer pourquoi et comment adopter ce bon geste. Cela permettait d'avoir un échange ludique et constructif avec les visiteurs sensibilisés. Suite à leurs réponses sur les différents gestes, nous leur demandions s'ils étaient prêts à s'engager à changer de comportement sur les gestes qu'ils ne faisaient pas ou mal.

Le quizz sur les bons gestes :

En plus des cartes, un quizz fut élaboré en 2021 pour permettre de rendre l'intervention plus ludique et de capter l'attention des gens qui se prennent alors au jeu. Les différentes thématiques sont abordés sous la forme d'une question à choix multiples.

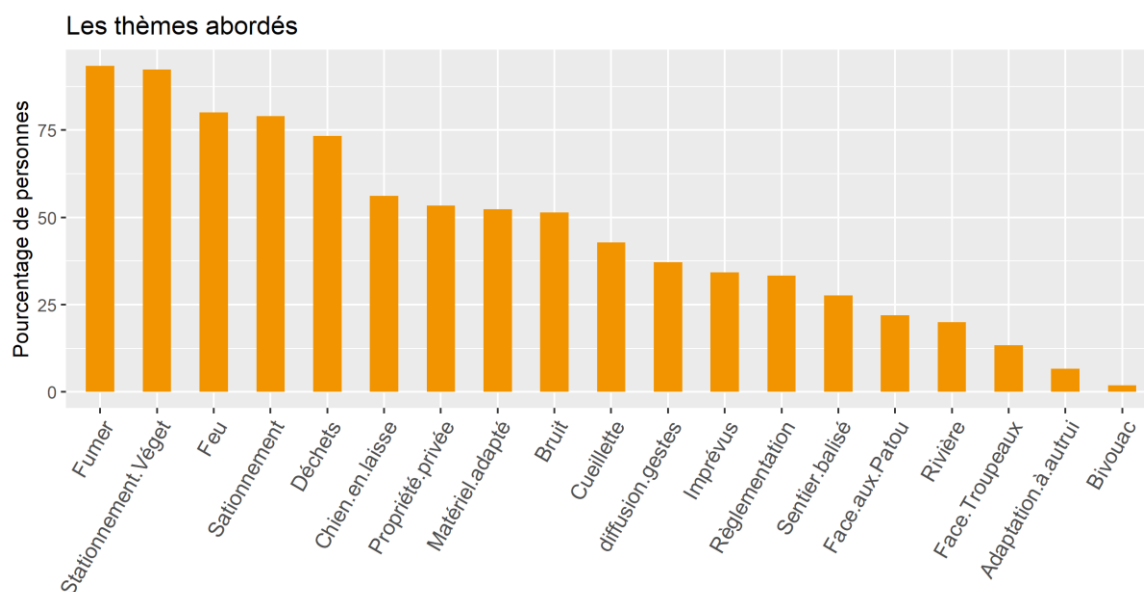
Cependant, sur la saison 2022, les ambassadeurs ont rencontré des difficultés à utiliser cet outil. En effet, n'ayant pas participé à l'élaboration de l'outil et du projet de communication engageante, ils leur furent difficile de s'approprier l'outil. De plus, le temps d'intervention en utilisant le quizz était trop long. Le quizz nécessite une réflexion plus poussée par les différentes réponses proposées ce qui rallonge le temps de sensibilisation et réduit le nombre de personnes sensibilisées dans la journée.

Le questionnaire

Pour collecter les données issues de l'intervention de communication engageante, des questionnaires sont remplis par les agents en fonction des différentes réponses des visiteurs. Les questionnaires utilisés en 2021 ont été conservés pour permettre de faire un bilan à partir des cartes et des réponses.

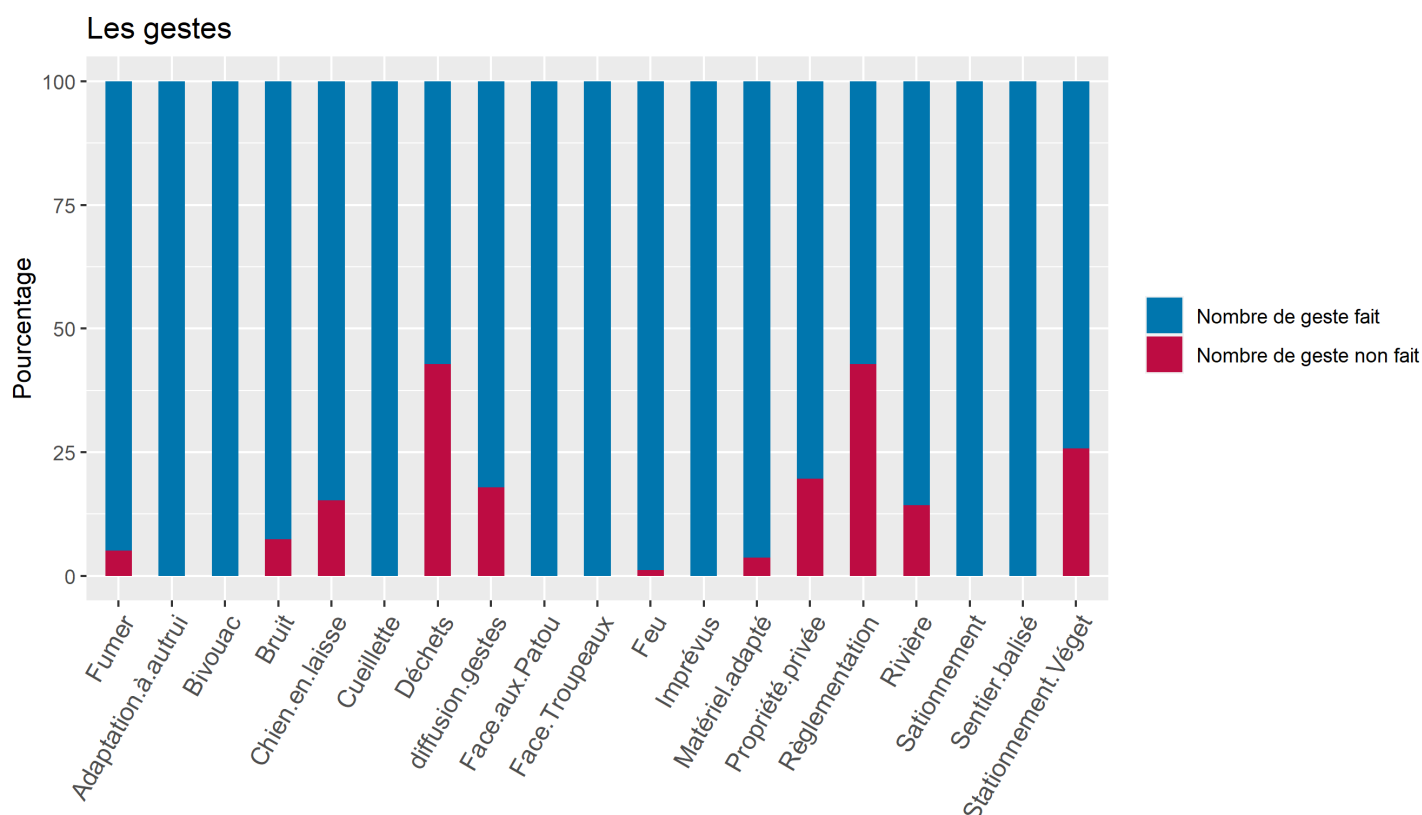
b. Résultats de l'année 2022

Cette année, 33 questionnaires ont été remplis et 133 personnes ont été sensibilisées par la communication engageante.



Graphique 4. Les gestes abordés en communication engageante.

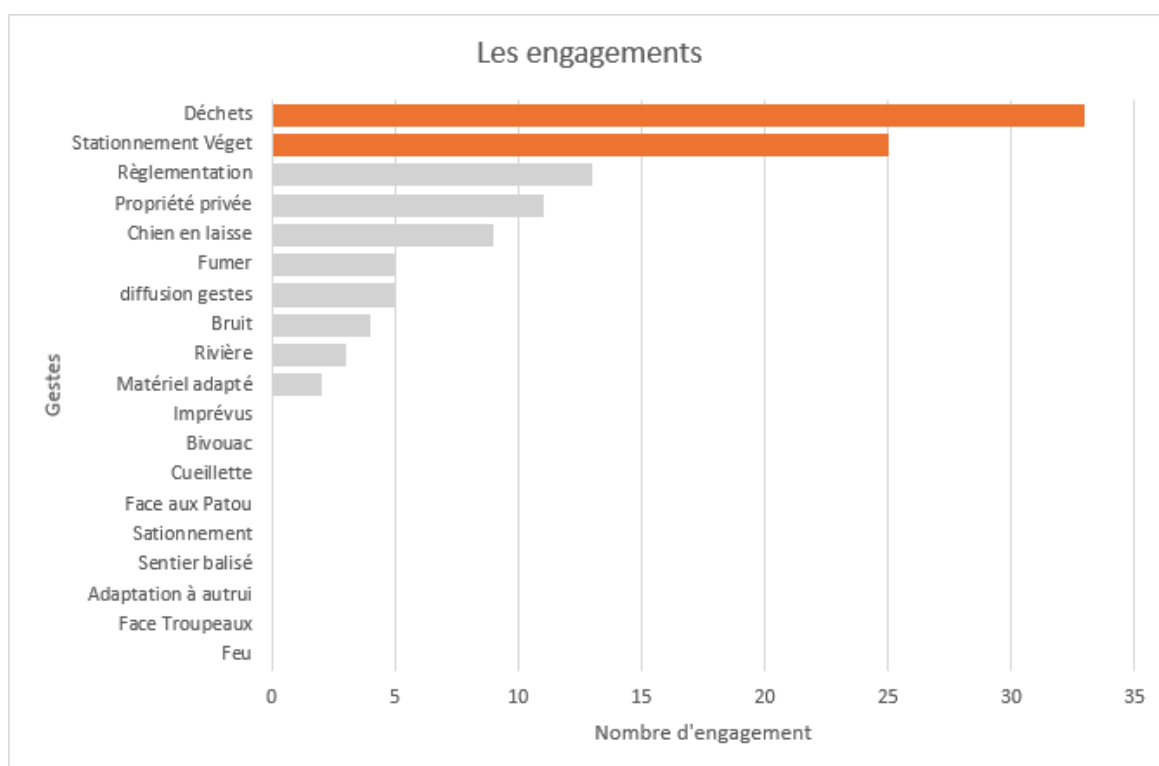
Les thèmes les plus abordés sont la **cigarette**, le **stationnement sur les surfaces végétales**, **l'usage du feu**, les **déchets** et le **respect du stationnement**. Les trois thèmes majeurs reflètent bien la préoccupation de cet été vis-à-vis de la sécheresse et du risque incendie.



Selon les analyses, on constate que globalement les bons gestes sont adoptés et déjà respectés par les visiteurs interrogés. Néanmoins, il reste des gestes qui ne sont pas adoptés ou méconnus par les visiteurs, notamment sur les **déchets** et la **réglementation**.

En effet, pour les déchets, la grande majorité des visiteurs ont connaissance des conséquences et les enjeux de laisser ses déchets non-organiques. Cependant, ils ne savent pas que ces enjeux concernent aussi les déchets organiques et par conséquent laissent leurs restes alimentaires dans la nature.

Enfin, pour la réglementation, presque la moitié des visiteurs ne prennent pas connaissance des réglementations locales avant de venir sur les espaces naturels.



Au niveau des engagements des visiteurs, la majorité se sont engagés à changer leurs pratiques sur les **déchets** et le **stationnement sur la végétation**.

c. Les limites rencontrées sur le terrain

Dans la continuité de l'année 2021, les ambassadeurs ont essayé d'utiliser ce nouvel outil de sensibilisation et de l'améliorer afin de l'utiliser plus souvent et régulièrement. Cependant, le nombre de personnes sensibilisées par cette méthode sur la saison reste très faible par rapport au nombre de personnes sensibilisées total.

Ce nombre peut s'expliquer par différents facteurs. Tout d'abord, l'arrivée d'une nouvelle équipe d'ambassadeurs qui n'ont pas su s'approprier l'outil, comprendre l'utilité de la méthode et surtout comment la mettre en place. Pour faciliter l'appropriation, une formation avec le CPIE a été nécessaire pour faciliter la prise en main de l'outil et mieux le comprendre. Toutefois, cette formation a été organisée tardivement dans la saison (fin juillet), laissant peu de temps pour sa mise en œuvre opérationnelle durant les tournées.

Enfin, certains sites ne se prêtent pas à la communication engageante. Cet outil nécessite un certain temps d'intervention relativement long. Il est donc adapté aux sites où les visiteurs sont en « détente » (par exemple : site de pique-nique, de baignade) et ont du temps à consacrer aux agents. Au contraire, les sites dit de « passage » (site de randonnées, de promenades) ne sont pas adaptés à ce format de sensibilisation. Les visiteurs sont pressés de faire leur promenade et ils n'accordent pas trop de leur temps.

d. Suites à venir et perspectives

Pour la prochaine saison, plusieurs objectifs sont prévus pour la communication engageante :

- Finaliser le visuel des cartes afin d'avoir des outils finis ;
- En amont, organiser régulièrement des tournées de communication engageante ;
- Rédiger un protocole d'utilisation des outils pour faciliter la transmission des connaissances ;
- Réfléchir sur un moyen de concrétiser l'engagement des visiteurs (goodies, post Facebook...) ;

Par la suite, l'objectif sera d'utiliser régulièrement l'outil de communication engageante et ce dès le début de la saison. Enfin, comme chaque année le programme ambassadeur connaît un renouvellement d'équipe, il faut former les nouveaux arrivant aux outils. C'est pour cela que la rédaction d'un document style protocole est capitale pour transmettre de façon durable les connaissances.

2. Comptage de fréquentation Gorges du Loup

Lors d'une réunion en juin 2022 sur le projet d'étude du schéma d'accueil pour les gorges du Loup avec Kevin PEACOCK, gestionnaire Natura 2000 à la CASA et Valérie Gaugler, chargée de projets paysages, aménagements et urbanisme au sein du Parc, il a été décidé de procéder à un comptage de canyoneurs dans les gorges du Loup. Le but est de quantifier le nombre de pratiquants pour mieux connaître la fréquentation et ainsi alimenter la réflexion autour d'aménagements dans les gorges et d'améliorer la gestion des flux dans le cadre d'un schéma global. En parallèle, pour amender ce projet d'étude, un comptage du nombre de véhicules stationnant sur la route des gorges a été organisé.

L'emplacement choisi pour le comptage des canyoneurs se situe sur un passage obligatoire de la pratique afin de pouvoir compter tous les pratiquants (Image 1.). Pour le comptage des voitures, la zone de comptage s'est faite exclusivement sur la D6 en partant de Pont-du-Loup direction Gréolières et jusqu'à l'intersection de Bramafan.

Au total, 3 journées de comptages canyoneurs et 8 comptages voitures ont été réalisées durant les mois de juillet et août 2022.

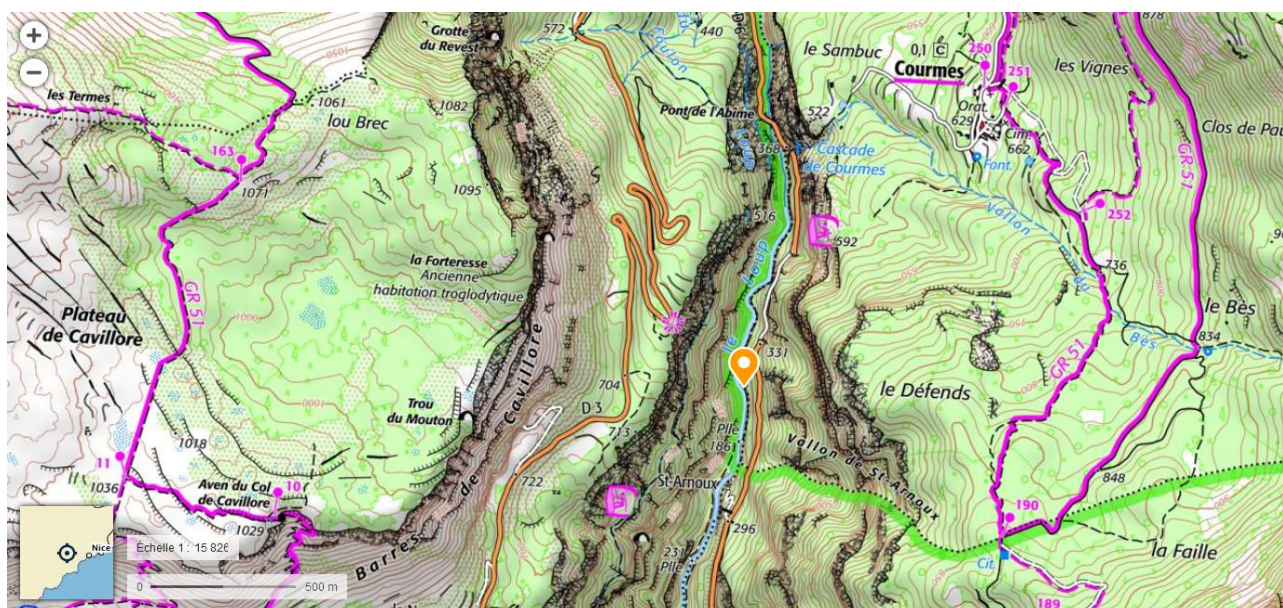


Image 1. Emplacement du comptage des canyoneurs

En moyenne sur les trois comptages, **210 canyoneurs** ont été comptabilisés. Le site étant réputé pour cette activité, il est normal de retrouver un résultat aussi élevé. Pour l'année 2023, il serait intéressant de réorganiser d'autres journées de comptage pour affiner les données et avoir une meilleure représentation du nombre de canyoneurs.

Concernant le stationnement le long de la route des gorges du Loup, on compte en moyenne **51 véhicules stationnés**. Parmi ceux-ci, 25% sont en **stationnements interdits** (sur zebra ou empiètent sur la route) et 75% en **stationnement sur le bas-côté** sans gêner la circulation.

Ces premiers chiffres, couplés avec les données de fréquentation des ambassadeurs et des GRF, permettent d'avoir une estimation de la fréquentation dans les gorges du Loup.

V. Actions des ambassadeurs

Panneaux incendies de la région

a. Contexte

Le PNR a pour mission d'asseoir le développement économique et social de son territoire, tout en préservant et valorisant son patrimoine naturel, culturel et paysager. Parmi ses compétences, l'éducation à l'environnement et au territoire qu'il décline sous différentes modalités.

En 2022, la Région Sud propose aux Parcs naturels régionaux de la Sainte Baume et des Préalpes d'Azur de faire fabriquer et poser une signalétique incendie co-construite entre les 2 parcs et la Région. Le Parc naturel régional a consulté Force 06, la DDTM, le SDIS et l'ONF pour adapter la conception au Préalpes d'Azur.

Les différentes informations suivantes sont indiquées sur le panneau :

- La carte du territoire ;
- Les réglementations sur l'usage du feu et de la circulation motorisée ;
- Les numéros d'urgences ;
- Les liens permettant d'afficher la carte d'accès aux massifs forestiers ;

Ces équipements ont été intégralement pris en charge par la Région, subventionnés dans le cadre du programme Interreg Marittimo par le Fonds Européen FEDER. C'est dans ce contexte, que le PNR a proposé aux 48 communes du Parc l'implantation d'au moins un panneau, exclusivement sur du foncier maîtrisé par la collectivité.

b. Rôle des ambassadeurs/GRF

Sur ce projet, les ambassadeurs ont participé à l'élaboration du panneau, en concertation avec les différents partenaires du projet.

RISQUE INCENDIE FIRE DANGER RISCHIO DI INCENDIO

TOUS VIGILANTS STAY ALERT - TUTTI ATTENTI

Renseignez-vous chaque jour sur les conditions d'accès aux massifs forestiers
Please do a daily check out on access conditions to fire-prone forest areas / Informarsi ogni giorno sulle condizioni di accesso alle aree forestali

Le saviez-vous ?

8 incendies de forêt sur 10 sont le fait d'imprudences. Ils peuvent être évités en adoptant les bons réflexes.
8 incendi boschivi su 10 sono frutto di incosiderazioni. Si possono evitare adottando i giusti riflessi.
8 forest fires out of 10 are due to imprudences. They can be avoided by adopting responsible behaviors.

RÉGLEMENTATION Regulations Regolamento

Feu interdit* Fire prohibited - Divieto fuochi

Circulation motorisée interdite dans les espaces naturels** Motorized traffic prohibited in the natural areas - Divieto di circolazione con mezzi motorizzati nelle aree naturali

*Art. L362-1 Code de l'Environnement

TÉLÉPHON D'UN INCENDIE ? 18 ou 112

CONDITIONS D'ACCÈS DU JOUR
Access conditions of the day - Condizioni di accesso del giorno
ALPES-MARITIMES
www.risque-prevention-incendie.fr/alpes-maritimes/
PRÉALPES D'AZUR
<http://www.parc-prealpesazur.fr/actualite/bulletin-risque-incendie-grpa/>

TOUT SAVOIR SUR LE RISQUE INCENDIE. SCANNEZ-MOI

NIVEAUX DE RISQUES Risk levels Livelli di rischio

LEGER	Accès AUTORISÉ toute la journée Access permitted all day long Accesso autorizzato tutta la giornata
MOYEN	Accès DÉCONSEILLÉ toute la journée Access not recommended all day long Accesso sconsigliato tutta la giornata
SEVERE	Accès INTERDIT toute la journée Access forbidden all day long Accesso vietato tutta la giornata

Logos: Interreg MARITTIMO-IT FR-MARITIME, MED PIS, Pays d'Azur Préalpes d'Azur, Région Sud Alpes Provence Côte d'Azur

Image 2. Panneau incendie installé sur le territoire du PNR.

Ensuite, grâce à leur connaissance du territoire, les ambassadeurs ont aidé aux choix d'implantation des panneaux. En effet, le but était de cibler les sites touristiques et les principaux points d'accès aux milieux naturels. Ces endroits stratégiques permettent de toucher et d'informer le maximum de personnes sur le risque incendie. L'emplacement des panneaux devait se faire sur des parcelles communales. Une fois les emplacements sélectionnés, les mairies ont validé les emplacements ou proposé des emplacements qui leur semblaient plus pertinents.

Enfin, quand les emplacements ont été validés, les ambassadeurs et les GRF ont accompagné le prestataire SOMOGRV sur le terrain. Sur le terrain, ils ont pu faire le lien entre le prestataire et les élus des communes présents sur place, mais aussi préciser l'emplacement et l'orientation des panneaux au prestataire.

Au total, ce sont **63 panneaux incendies** qui ont été déployés sur le territoire pour alerter/informer les visiteurs sur le risque incendie.



Photo 4. Installation d'un panneau incendie au col de Bleine.

VI. Education à l'Environnement et au Territoire

En plus des tournées de sensibilisations, les ambassadeurs prennent part à d'autres actions d'éducation à l'environnement et au territoire.

Ces différentes interventions offrent une visibilité supplémentaire au Parc naturel régional des Préalpes d'Azur tout en permettant la sensibilisation d'un large public différent de celui rencontré dans le cadre des autres missions des ambassadeurs.

1. Supports utilisés

Habituellement, lors de leurs tournées, les agents disposent de différents supports papiers, édités ou non par le Parc. Ils servent à compléter les informations délivrées oralement ou à apporter des informations supplémentaires aux visiteurs curieux et intéressés sur diverses thématiques.

Cette année, suite à l'assouplissement des mesures sanitaires, l'ensemble des supports papiers ont été distribués aux visiteurs durant la saison. La carte plastifiée du territoire a été le principal support utilisé pour présenter le territoire et amorcer la discussion avec les visiteurs. A l'arrière de celle-ci, plusieurs QR codes renvoyaient aux documents habituellement donnés.



Image 3. Présentation des différents supports.

- Le « **Petit Livret** » du Parc est apprécié notamment en raison de sa carte du territoire en double page. Nous y trouvons également différentes informations sur le territoire, ses patrimoines et des messages de vigilances.
- Le Parc édite un « **Guide des producteurs** » recensant une importante partie des producteurs sur le territoire, leurs lieux de ventes, leur contact, leurs éventuels labels (label Agriculture Biologique, Nature & Progrès) et s'ils ont la marque Valeurs Parc naturel régional. Ce guide permet de mettre en valeur les producteurs locaux.
- Un des sujets majeurs abordés par les ambassadeurs pendant le printemps et l'automne est le **pastoralisme** et notamment les chiens de protection. De nombreuses personnes ont peur de ces derniers et ne savent pas comment réagir face à eux. Afin de les rassurer et d'éviter d'éventuels accidents, les ambassadeurs leur expliquent la raison de leur présence et les comportements à avoir s'ils en rencontrent un. Une bande-dessinée à ce sujet « Face aux chiens de protection,

quelques réflexes à adopter », éditée par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et le Ministère de l'Écologie, est donnée aux visiteurs intéressés (notamment aux enfants). Elle peut être complétée par d'autres documents à ce sujet qui existent dans plusieurs langues (allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais).

- Le guide des « **Sports de Nature dans les Préalpes d'Azur** » donne des conseils pour les différentes activités de pleine nature pratiquées sur le territoire (randonnées, sports aquatiques comme le canyoning, les sports aériens tels que le parapente, l'escalade, la spéléologie ou encore les sports de neige).

Des QR codes donnaient également accès à la carte du Parc et au site Chemin des Parcs. Ce dernier propose des itinéraires de randonnées (à pied, à vélo, etc.) dans les différents Parcs régionaux de la région Sud, en donnant des informations sur le patrimoine naturel et culturel. Si les QR codes sont peu utilisés par les visiteurs, beaucoup ont souhaité prendre la carte en photo pour mémoire.

2. Interventions

a. Formations et animations

Les Ambassadeurs du Pays de Grasse

Depuis 2019, le Parc est partenaire du dispositif « Ambassadeur du Pays de Grasse » mis en place par l'office de tourisme intercommunal de Grasse. L'objectif est de former des « ambassadeurs » pour qu'ils puissent promouvoir les différentes activités touristiques de la CAPG. Cette formation est le moment idéal pour parler de la richesse de notre territoire et de partager les bonnes pratiques à avoir en milieux naturels. Les ambassadeurs ont participé à 9 de ces matinées, sensibilisant environ 74 personnes.

Master 1 de l'école AMOS SPORT BUSINESS, Coursegoules (4 février 2022)

Dans le cadre d'un projet étudiant sur la thématique Sport et Patrimoine organisé sur le site de Vescagne (cascade et mine) par M. Derai intervenant à l'école AMOS Sport Business, une ambassadrice, accompagnée par la chargée de mission écotourisme a rencontré une classe de Master I. Une vingtaine d'étudiants et leurs encadrants ont assisté à un focus sur le Parc et ses enjeux en termes d'activités de pleine nature, d'organisation de manifestations sportives, de revalorisations du patrimoine et de la préservation des espaces. L'intervention du Parc a été suivie d'un échange avec Isabelle Bonnet-Piron (SIVOM du Pays de Vence).

Présentation du PNR au CREPS sur le plateau de Calern (17 mai 2022)

En mai 2022, les ambassadeurs ont été contactés par le centre de ressources, d'expertise et de performance sportive Provence-Alpes Côte d'Azur pour présenter le parc, ses actions et les bonnes pratiques à adopter. Lors de cette présentation sur le plateau de Calern, 21 personnes ont pu être sensibilisées sur la réglementation, et les bons gestes à adopter en milieux naturels lorsque que l'on pratique une activité de pleine nature.



Photo 5. Présentation du Parc au CREPS au plateau de Calern.

STOP PLASTIQUE, Le Bar-sur-Loup (10 septembre 2022)

Cette année, les ambassadeurs sont intervenus lors de la manifestation organisée par l'association Centre de découverte mer et montagne. Le but de cette manifestation était la collecte de déchets sur la commune de Le Bar-sur-loup. Les ambassadeurs ont donc présenté le Parc et ses actions pour le zéro déchet, notamment avec la présentation du dispositif élaboré par le PNR sur le tri des déchets tel que les cendriers-sondages et bacs de tri portatifs.



Photo 6. Présentation du PNR à Le Bar-Sur-Loup.

Introduction des programmes aux scolaires

Comme chaque année, les ambassadeurs sont présents pour pouvoir présenter aux élèves le Parc et ses enjeux et/ou discuter sur des thématiques précises comme le pastoralisme, la forêt ou le monde nocturne. Ces interventions en salle sont en binôme avec un.e intervenant.e d'expertise scientifique ou artistique afin de proposer une animation en lien avec la thématique. Les programmes se

déroulent sur plusieurs jours, avec des interventions scientifiques et/ou artistiques et une journée de valorisation à la fin de l'année.

Cette année, les ambassadeurs ont rencontré :

- Une classe de CM1/2 sur le thème du monde nocturne ;
- Une classe sur le thème du patrimoine roman ;
- Une classe sur le thème de la forêt ;
- Une sortie pastoralisme ;



Photo 7. Sortie pastoralisme du 29 mars 2022.

Introduction des programmes aux lycéens

Les ambassadeurs sont aussi mobilisés pour présenter le parc, ses enjeux et ses missions aux lycéens. Contrairement aux programmes scolaires, ces introductions se déroulent sur une seule journée thématique avec un.e intervenant.e. Les ambassadeurs accompagnent les classes de lycée sur le terrain.

Rencontre communication engageante UNSS

Cette année, les ambassadeurs ont participé à la première édition du RAID BLANC organisé dans le cadre du sport scolaire (UNSS) des lycéen(ne)s du bassin de Cannes/Grasse/Valbonne/Antibes, sur le domaine de la Moulière.

Sur le thème des sports d'hiver et divers, les 100 lycéens présents ont pu s'éprouver et s'entraider au sein de 6 ateliers (biathlon laser-run ; défis de force ; gymkhana Trott Électrique ; parcours en "skis collectifs en bois" ; défi "slack line" ; un tournoi de Hockey sur Park). Durant cette session, les ambassadeurs ont sensibilisé les 100 lycéens sur les bonnes pratiques en milieux naturels grâce à l'outil de communication engageante.



Photo 8. Intervention des ambassadrices sur l'évènement RAID BLANC à la Moulière.

Formation des volontaires en service civique de l'association A Rocha et de la mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne, domaine des Courmettes (21 avril 2021)

L'association d'A Rocha, propriétaire du domaine des Courmettes, a choisi d'embaucher pour la seconde fois un jeune en service civique pour faire, entre autres, de la sensibilisation sur l'ensemble de leur site. De plus, cette année, la mairie de Saint-Cézaire-sur-Siagne a aussi décidé de recruter deux jeunes en service civique pour faire de la sensibilisation et de l'information sur les différents sites touristiques de la commune notamment au pont des Tuves. En 2021, déjà, les ambassadeurs avaient partagé leur expérience de la sensibilisation avec une précédente personne en service civique. Cette année, l'arrivée de nouveaux service civique sur le domaine des Courmettes et sur Saint-Cézaire-sur-Siagne coïncidant avec la période de formation des nouveaux ambassadeurs, une journée de formation commune a pu être organisée. La journée a été dédiée aux connaissances nécessaires des réglementations, aux messages clés à transmettre et aux méthodes de

sensibilisation. En plus des volontaires en service civique, il y avait la présence de deux espagnoles en échange international.

b. Évènements

Etoile de Caussols, Observatoire de la Côte d'Azur de Caussols (21 mai 2022)

Les ambassadeurs étaient présents lors de la journée portes ouvertes de l'observatoire astronomique de la côte d'Azur sur le plateau de Calern. Lors de cet évènement, plusieurs acteurs ont pu être rencontrés tel que le CEN PACA, les chercheurs de l'OCA, la distillerie Florihana mais aussi l'ONF. Lors de cette journée, les ambassadeurs ont échangé avec les différents visiteurs sur leur métier et sur la présentation du Parc, de ses actions et sur les bons gestes à adopter en milieux naturels.

Les Fêtes du territoire

Les ambassadeurs étaient aussi de passage pour présenter le Parc et faire de la sensibilisation lors de différentes fêtes :

- La fête paysanne des Gorges du Loup à Gourdon, où ils ont pu rencontrer divers acteurs comme la gendarmerie, des agriculteurs du territoire et l'association E-Maraichage ;
- La fête agricole de Caille ;
- La fête de l'âne à Escragnolles ;

Le World Clean UP, Tourrettes-sur-Loup (17 septembre 2022)

A l'occasion du World Clean UP, plusieurs communes ont organisés une journée de participation citoyenne pour le ramassage de déchet sur toute la commune. Les ambassadeurs étaient présents sur l'évènements afin de discuter avec les participants sur les actions du Parc concernant les déchets et transmettre les messages de sensibilisation et de communication engageante sur les déchets.

Outdoor festival 06, Saint-Auban, Gourdon et Caussols (30 avril et 1 mai 2022)

Le Outdoor festival 06 se déroule sur plusieurs jours et permet de promouvoir les activités de pleine nature au grand public. Pour cette occasion, les ambassadeurs étaient conviés pour présenter la richesse biologique du territoire, sa fragilité et sa préservation. En ce sens, ils ont diffusé les bonnes pratiques à adopter selon les différentes activités de pleine nature. De plus, ils ont répondu aux

questions des visiteurs portant sur le Parc, ses actions et ses missions. Enfin, ce fut l'occasion de discuter avec de nouveaux acteurs des Activités de Pleine Nature exerçant leurs activités sur le territoire du Parc.

Fête du Parc, Cipières (25 septembre 2022)

Chaque année, le PNR organise une journée dédiée à la fête du parc. Ce moment de convivialité regroupe plusieurs acteurs du territoire lors d'une grande foire. Sur cette journée plusieurs activités sont proposées aux visiteurs.

Lors de cette journée, les ambassadeurs sont présents sur leur propre stand pour parler du territoire et des bonnes pratiques à adopter en milieu naturel. De plus, ils présentent la fragile richesse du territoire des Préalpes d'Azur. Ce moment permet aussi de présenter le Parc, son rôle, ses missions et plus précisément le rôle des ambassadeurs et de sensibiliser les visiteurs mais aussi de faire découvrir le territoire.

c. Rencontres acteurs

Rencontre avec Force 06, Mont Vial (août 2022)

En août 2022, une rencontre entre le dispositif ambassadeur/GRF et Force 06 fut organisé. Le but de cette rencontre était de faire connaissance, discuter sur le métier et les missions de chacun et enfin partager les différents messages de sensibilisation.

Les ambassadeurs et GRF furent accompagnés de Michel Hauuy Chef de service Force 06 et de Maurin Clément Responsable du territoire Esteron. Ce dialogue entre acteurs du territoire était d'autant plus pertinent cette année en vue de la sécheresse et des forts risques incendies. Nous avons alors pu échanger sur les différents enjeux transversaux et ainsi bien en comprendre les mécanismes et bien interpréter les dispositifs mis en place : gestion de l'eau face aux incendies ; travail en amont via l'entretien des pistes, le débroussaillage, l'écobuage ; l'approvisionnement dans les rivières ; l'aide aux agriculteurs pour les approvisionner en eau ; etc.

Le rôle de Force 06 et des ambassadeurs/GRF est complémentaire. Les ambassadeurs et GRF font de la prévention en amont sur les risques incendies et leurs conséquences, tandis que Force 06 opère sur la surveillance, l'alerte et l'intervention sur les départs de feux.



Photo 9. Rencontre avec Force 06.

d. Outils d'animation

Pour s'aider dans la préparation de ces interventions, les ambassadeurs capitalisent d'année en année les outils acquis ou fabriqués. Ainsi, le dispositif a actuellement à sa disposition :

- Exposition « On vous dit PATOU », mise à disposition par Valentine GUERIN ;
- Jeu « Transhumance, Loup y es-tu ? » ;
- Mallette pédagogique « Hydropolis » sur l'eau et la faune benthique ;
- Jeu sur les différences entre Parc naturel régional, Parc National, Parc naturel départemental (créé par les ambassadeurs) ;
- Jeu « L'année du berger » (créé par les ambassadeurs) ;
- Plaquettes en bois, support pour animations à partir du logo du Parc ;
- Le Petit Musée des Ambassadeurs : collection d'insectes en boîte-loupes, cranes, plumes...ramassés aux détours de leurs tournées de sensibilisation ;
- Jeu sur la chaîne alimentaire, créé par les ambassadeurs ;
- Une collection de fiches sur les espèces (faune et flore) présentes sur le territoire ; créée par les ambassadeurs
- Des panneaux formats A3 présentant l'outil Parc ; créés par les ambassadeurs
- Jeu de reconnaissance des arbres
- Jeu de reconnaissance de quelques oiseaux
- Fiches et Quizz communication engageante

3. Réseaux sociaux

Durant la saison estivale et une fois par semaine, les ambassadeurs rédigent de courts articles appelé « Amb'Actu » sur la plateforme Facebook. Ces posts permettent de sensibiliser les lecteurs

mais aussi de les informer. Afin de créer un rendez-vous avec les lecteurs, les posts sont publiés chaque vendredi sur le compte Facebook du parc.

Les publications pouvaient concerner :

- Un retour terrain : description et analyse d'une situation rencontrée sur le terrain par les ambassadeurs ;
- Une anecdote insolite sur un patrimoine du Parc ;
- Une actualité des dispositifs Ambassadeur et Garde régionale forestière.

11 publications ont été publiées entre le 30 avril et le 3 septembre comptabilisant :

- Personnes touchées : 48 200
- Interactions : 5 645
- Réactions : 987

Ces publications avaient pour objectif de montrer le quotidien des ambassadeurs et donc de prendre part à leur mission via les réseaux sociaux. Le temps nécessaire pour la rédaction et la publication a été sous-estimé. Une nouvelle organisation doit être mise en place si l'action est reconduite en 2023.

4. Formations suivies par les agents du Parc

Afin de se perfectionner et d'approfondir les connaissances nécessaires sur le terrain, les agents de sensibilisation ont suivi plusieurs formations.

Formation vipère d'Orsini par le CEN PACA, Audibergue (23 mai 2022)

Un binôme d'ambassadeur, encadré par M.-A. Marchand du CEN PACA, ont assisté à la formation vipère d'Orsini. Le but de la formation était de mieux connaître la vipère, son écologie, son habitat et comment la reconnaître. Après une matinée de présentation de l'espèce, l'après-midi fut dédié à l'observation de la vipère sur la montagne de l'Audibergue. Lors de cette formation, les ambassadeurs ont pu observer une vipère.

Formation interne, Saint-Vallier-de-Thiery (du 19 au 22 avril 2022)

Comme chaque année, les nouveaux ambassadeurs saisonniers sont formés en interne afin de connaître le territoire, son patrimoine et ses enjeux.

Formation sur le pastoralisme, Saint-Vallier-de-Thiery (18 mai 2022)

Pour la troisième année, le Parc a organisé une journée de formation sur le pastoralisme comprenant une partie théorique en salle et une rencontre avec un éleveur du territoire. Marie GONTIER et Tiphaine LE BRIS du CERPAM sont intervenues auprès des ambassadeurs et de Kevin PEACOCK gestionnaire NATURA 2000, afin de transmettre les connaissances nécessaires concernant le fonctionnement du pastoralisme, son importance sur le territoire, les enjeux liés et les

comportements à adopter face aux chiens de protection. L'après-midi, le groupe est allé à la rencontre de Pierre Courron, éleveur de brebis sur la commune de Saint-Vallier-de-Thiey pour échanger avec lui sur son métier, sa réalité au quotidien et les difficultés rencontrées.

Formation des Gardes régionaux forestiers, Saint Vallier de Thiey (22 au 30 juin 2022)

La saison des GRF commence par une période de formation. Le choix a été fait de regrouper l'ensemble des gardes régionaux forestiers au sein des locaux du Parc pour suivre collectivement les différents modules de formation. La première partie est une formation réalisée en interne par le coordinateur et permet aux gardes d'appréhender la structure Parc, ses enjeux ainsi que l'étendue des missions qui leurs sont confiées et l'ensemble des thématiques qu'ils seront amenés à aborder avec le public. La deuxième partie est dispensé par la région au lycée de Valabre à Gardanne sur comment transmettre les messages de sensibilisation, comment se repérer sur le terrain et connaître les différents acteurs de lutte contre les incendies. En plus, ils ont pu être formé à la lecture d'une carte topographique. A la fin de la formation, une remise des écussons GRF fut organisée à l'Hôtel de Région.

Formation PSC1, Caussols (8 juillet 2022)

Les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers passent la plus grande partie de leur temps de travail en extérieur, sur des sites naturels à l'accès parfois difficile et au contact de personnes pratiquant des activités sportives diverses. Il est important que les agents puissent porter les premiers secours en cas d'accident. C'est pourquoi ils ont suivi une formation aux Premiers secours.

Formation Communication Engageante par le CPIE, Thorenc (8 et 12 juillet 2022)

La communication engageante est un outil peu connu pour les nouveaux ambassadeurs. Ces outils ont été développés avec le CPIE. Pour mieux appréhender ces outils, connaître sa forme et son fond, une formation pour les nouveaux agents fut animée par Frédéric Poydenot, docteur en océanologie au CPIE. Lors de cette formation ils ont pu comprendre le principe de la communication engageante, comment l'utiliser et à quelles fins. Enfin, un exercice en conditions réelles a permis aux ambassadeurs de s'entraîner à l'utilisation de l'outil.



Photo 10. Formation CPIE sur la communication engageante avec Frédéric Poydenot et les ambassadeurs.

5. Bilan 2022 et perspectives 2023

Chaque sollicitation pour une intervention des agents de sensibilisation est l'occasion de présenter le Parc, ses patrimoines et ses enjeux notamment autour de la préservation et du partage de l'espace. Ces temps d'animation et de formation ont permis de sensibiliser **281 personnes**. Les mesures sanitaires se sont assouplies ce qui a rendu possible d'intervenir en extérieur.

Cette année encore, les ambassadeurs sont intervenus dans des cadres multiples. Cette diversité permet de rencontrer des publics différents que les agents ne rencontrent pas toujours dans le cadre de leurs tournées de sensibilisation classiques. Il semble donc pertinent de continuer à se rendre disponible pour répondre aux différentes sollicitations adressées aux ambassadeurs. De même, la formation sur le pastoralisme et la communication engageante sont intéressantes à reconduire. Selon le nombre de places disponibles et d'agents à former en interne, ces journées pourront être à nouveau proposée à des partenaires extérieurs.

L'organisation de stands tenus par les ambassadeurs sur certains sites sensibles pourrait être étudiée pour l'année 2023 dans le cadre de la communication engageante et de la sensibilisation. En effet, cela pourrait rendre plus visible la présence des ambassadeurs sur les sites dont la fréquentation n'est pas canalisable sur un accès unique et ainsi inciter les visiteurs à aller à leur rencontre.

VII.Veille territoriale

Chaque année, les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers sont confrontés à des problématiques récurrentes mais aussi à des problématiques soit nouvelles soit prenant de l'ampleur.

1. Des problématiques récurrentes

Cette année encore, les ambassadeurs et les gardes régionaux ont été confrontés à des problématiques récurrentes :

- Le camping sauvage et les dérives souvent associées : place à feu et déchets retrouvés à proximité. Le cas, par exemple, dans les gorges du Loup, des traces de campements restants avec des déchets entre les arbres ;



Photo 11. Exemple de déchets que l'on retrouve sur les espaces naturels.

- L'usage du feu : Malgré les campagnes de sensibilisation des différents acteurs de la prévention du risque incendie, la réalisation de feux de camp et barbecues reste une activité très prisée. Beaucoup de fumeurs persistent également.
- La contradiction des réglementations d'accès aux massifs en lien avec le risque incendie dans le secteur Pont des Tuves : ce site naturel prisé est situé sur deux communes, Saint Cézaire sur Siagne (commune du Parc) dans les Alpes-Maritimes et Montauroux dans le Var, et est accessible depuis ces deux communes. Cependant, pendant la saison estivale chaque département établit quotidiennement le niveau de risque incendie et les conditions d'accès à ses propres massifs. Cela pose donc la question de la gestion du site en cas de « journée rouge », c'est-à-dire en cas d'interdiction d'accès au massif car

le risque incendie est trop important, dans un département mais pas dans l'autre département ;

- Les constructions de pierres : La construction de barrages, ou de piscine, en pierre est pratiquée dans les rivières du Parc de façon régulière. Les Ambassadeurs et les Gardes régionaux forestiers les détruisent afin d'éviter la modification du milieu nuisant à certaines espèces. En général, les personnes contactées sont réceptives aux messages transmis par les agents. Néanmoins, chaque année le nombre de constructions en pierre ne diminue pas.

Selon le code de l'environnement, Article L211-1, « toute pollution [...] susceptible de provoquer ou d'accroître la dégradation des eaux en modifiant leurs caractéristiques physiques, chimiques, biologiques ou bactériologiques » est interdite. De plus, le Code de l'environnement mentionne dans l'Article R214-1 (rubrique 3.1.0) l'interdiction de ce genre de pratique dans les milieux aquatiques ;



Photo 12. Exemple de barrage que l'on retrouve sur nos cours d'eaux.

- Les chiens domestiques non tenus en laisse. **1 297 chiens** ont été recensés par les agents en 2022. La majorité n'étant pas en laisse, cela créé un dérangement de la faune locale et des autres visiteurs.

2. Les sites de baignades et de fraîcheur :

En raison des fortes températures et de la sécheresse, les sites de baignade ont encore été très prisés. Les visiteurs cherchant des sites accessibles et moins fréquentés que la côte, sont venus sur les points d'eau et frais du Parc. Les sites ont donc rapidement dépassé leurs capacité d'accueil. Malheureusement, cette sur-fréquentation peut avoir des effets néfastes sur la faune et la flore. Le piétinement, les déchets ou encore les chiens non attachés peuvent perturber le milieu et le dégrader. De plus, certains sites étant proches des habitations, on assiste à des problèmes de partage de l'espace.

Les sites les plus fréquentés sont :

- Les gorges du Loup, Tourrettes-sur-Loup/ Courmes/Gourdon. Site très connu et fréquenté par les habitants et visiteurs du territoire. On dénombre **2969 personnes sur 16 tournées soit 185 personnes par tournée.**
- Le lac de Thorenc, Andon. Site de pique-nique autour d'un lac de pêche très fréquentés par les familles venues chercher de la fraîcheur. On dénombre **1884 personnes sur 20 tournées, soit 95 personnes par tournées.**
- Le pont des Tuves, Saint-Cézaire-sur-Siagne. On dénombre un total de **1752 personnes sur 20 tournées soit 88 personnes par tournées.**

3. Le risque incendie

Par son climat et sa localisation géographique, le Parc est soumis au risque incendie en période estivale. Cette année, il y a eu au total **120 feux sur le département** dont **35 sur le territoire** (source : Prométhée) du parc. Environ **98 ha** sont partis en fumée sur le territoire du Parc. Seulement, il est important de noter que de nombreux départs de feux ont lieu aussi en période hivernale (exemple incendie de Saint-Vallier-de-Thiery le 26 mars 2022). Sur le département des Alpes-Maritimes, 62 incendies ont eu lieux entre le 1 novembre 2021 et le 31 mars 2022.

Durant nos tournées, nous avons constaté un grand nombre de visiteurs fumant en milieux naturels. La cigarette est l'une des premières causes de départ de feux et la réglementation concernant son usage en été est encore trop méconnue par les usagers. Il pourrait être intéressant de réfléchir à une action pour mieux faire connaître cette réglementation et les différents risques inhérents aux visiteurs. Cette action pourrait être menée conjointement avec Force06 et l'ONF.

A la vue de l'évolution des conditions climatiques au niveau mondial, il est indispensable de maintenir de la prévention et de la sensibilisation sur les risques incendies tout au long de l'année.



Photo 13. Départ de feux sur une prairie de la commune de Saint-Auban, le 30 avril 2022.

4. Bilan et perspectives

Force est de constater la rencontre de problématiques récurrentes sur le territoire telles que les déchets, l'usage du feu ou encore la construction de barrages. Ces problématiques sont généralement dues à une méconnaissance des conséquences et de la réglementation. Pour préserver nos milieux et transmettre les bons gestes aux visiteurs, l'action de sensibilisation est nécessaire.

Pour l'année 2023, la sensibilisation, la surveillance et la transmission des bons gestes doit être renforcée, et ce tout le long de l'année. Pour cela, il faut maximiser les tournées sur les week-ends et jours fériés afin de toucher le maximum de personnes. De plus, l'utilisation de l'outil de communication engageante peut avoir un impact plus important sur le changement de comportement des visiteurs au fil des années.

VIII. Tournées mixtes

Depuis 2015, les ambassadeurs réalisent des tournées de sensibilisation mixtes avec des partenaires du territoire ou d'autres Parcs naturels régionaux. Ces tournées mixtes ont été étendues aux Gardes régionaux forestiers.

Ces collaborations facilitent l'échange d'information qui se traduisent par une meilleure connaissance du territoire. Elles permettent également un échange de pratiques afin de sensibiliser au mieux les visiteurs. Enfin ces tournées permettent d'identifier des problématiques et des difficultés rencontrées sur certains sites.

En 2022, **2 tournées mixtes** ont été réalisées entre les agents du Parc et les éco-gardes du Parc naturel régional du Verdon (PnrV). **18 tournées** entre les ambassadeurs et les gardes régionaux forestiers ont également été organisées.

Tournées avec les écogardes du Parc naturel régional du Verdon :

- 1 tournée **écogardes du PnrV / Ambassadeurs du PnrPA**, le 18 juillet 2022,
- 1 tournée **écogardes du PnrV // Ambassadeur/GRF du PnrPA**, le 29 août 2022.

Pour chaque tournée mixte avec le Pnr du Verdon, un binôme mixte est parti sur le territoire du PNR du Verdon et un binôme sur le PNR des Préalpes d'Azur. Ces tournées ont permis de comparer les différents enjeux des deux parcs, d'échanger sur les méthodes mises en place pour sensibiliser et à adapter à chaque territoire en rapport avec le type de public rencontré. Ces échanges permettent également de renforcer les liens entre les deux parcs.

Tournées mixtes au sein des équipes du Parc :

- 18 tournées mixtes **entre les gardes régionaux forestiers du PnrPA et les ambassadeurs**, juillet et août 2022

Les années précédentes, les tournées mixtes entre GRF et ambassadeurs étaient organisées sur un binôme. Les tournées étaient composées d'un trinôme (2 GRF et 1 ambassadeur) d'où un nombre conséquent de tournées comparé aux autres années. Ces tournées permettent de renforcer le lien entre GRF et ambassadeur, et également d'échanger sur les connaissances de chacun ainsi que sur les retours d'expérience en cours de saison.

Bilan 2022 et perspectives 2023

Les tournées mixtes permettent aux agents d'harmoniser les messages transmis au public. L'enrichissement mutuel et le réseau qui découlent de ces rencontres représentent un atout aussi bien pour les agents que pour les structures et le territoire.

Pour la prochaine saison, l'objectif est de poursuivre les tournées mixtes entre Ambassadeurs et Gardes régionaux forestiers afin de renforcer les échanges d'informations tout au long de la saison. En effet, les Gardes régionaux forestiers étant basés sur secteurs plus restreints du Parc, ils acquièrent rapidement une connaissance plus spécifique de leur secteur et des acteurs locaux. Les Ambassadeurs, quant à eux, leur apportent une vision plus globale sur l'ensemble des Préalpes d'Azur, ses enjeux et son actualité. Les tournées mixtes avec les écogardes du Verdon ont vocation à se poursuivre pour entretenir les liens inter-Parcs et faire évoluer les pratiques.

L'objectif est également de conserver et développer les liens avec l'ONF et la CASA et plus précisément l'animateur Natura 2000. Ces rencontres sont constructives pour l'échange de connaissances et de savoir-faire mais également pour avancer sur les problématiques rencontrées sur le territoire.

En vue de la saison estivale 2023, des rencontres avec les forces de l'ordre (Gendarmeries, polices municipales et rurales, Gardes champêtres...) pourraient permettre de présenter aux personnes responsables et agents de terrain le travail des ambassadeurs et harmoniser les messages et interventions des agents selon les situations (cas des fermetures de massifs pour risque incendie par exemple).

IX.Synthèse de l'année 2022

1. Bilan 2022

En 2021, 10 254 personnes avaient été sensibilisées et 27 722 avaient été comptabilisées tout au long de l'année. La diminution du nombre de personnes comptées sur le Parc entre 2021 et 2022 pourrait être expliqué par les événements climatiques exceptionnels (sécheresse, manque d'eau dans les cours d'eaux et forte chaleur) et potentiellement par la réouverture des frontières et l'assouplissement des mesures COVID. Les chiffres de 2022 se rapprochent d'une fréquentation « normale » datant d'avant la période COVID. Le chiffre de personnes sensibilisées n'est pas en progression, voire identique à 2019 et 2021.

- **9 463** personnes ont été sensibilisées sur le terrain ;
- **144** rencontres d'acteurs socio-professionnels (bureaux de poste, offices du tourisme, restaurants, guides APN, ...) ont eu lieu ;
- **450** personnes ont été comptés au cours de 2 journées de comptage de fréquentation ;
- **534** personnes sensibilisées à l'occasion de **23** animations/formations, événements et prospections naturalistes ;
- **43** personnes contactées lors de **2** tournées mixtes avec les écogardes du Parc naturel régional du Verdon.

→ 10 386 PERSONNES CONTACTEES sur 22 796 personnes comptées

Les agents ont échangé avec des visiteurs venant de tout horizon. Néanmoins, la majorité de ces visiteurs restent à la journée et peu séjournent dans des établissements payants présents sur le territoire : seul 11% des personnes ayant donné une indication sur leur provenance étaient en séjour dans un établissement dédié. Ce pourcentage double (20%) si on englobe également les personnes en séjour « gratuit » c'est-à-dire en dehors des structures d'hébergements (amis/famille, camping-sauvage, bivouac, camping-cars).

Le territoire reste encore exclusivement excursionniste à la journée avec des visiteurs provenant essentiellement de la côte. Les plaques d'immatriculation des véhicules montrent qu'il s'agit d'un tourisme majoritairement local. Seulement 37% des personnes sensibilisées ne connaissaient pas encore le Parc avant de rencontrer les agents, on note une nette progression comparée aux autres années.

Tout au long de l'année, certaines problématiques sont ressorties de façon plus marquées suite aux tournées de sensibilisation, aux différentes rencontres d'acteurs et d'interpellations :

- De nombreuses préoccupations vis-à-vis du risque incendie à cause du manque d'eau et de la sécheresse ;
- La sur-fréquentation de certains sites qui menace la biodiversité et le milieu, mais qui perturbe les riverains. Tel que le site du Pont des Tuves et des Gorges-du-Loup, qui sont en zone Natura 2000 et proches des habitations.
- Le sentiment de ne pas être utile lors des interventions sur les sites de fortes influences interroge les agents sur la pertinence de leur présence sur site ;
- Le manque d'agent de sensibilisation sur le terrain qui permettrait une présence plus régulière sur les sites sensibles ;

Les tournées des GRF en début de soirée sont pertinentes et utiles pour sensibiliser les usagers sur le bivouac et ses bonnes pratiques. Cependant, les agents affirment la nécessité de prolonger ces horaires de façon à rester sur sites assez longtemps pour sensibiliser et surveiller les visiteurs. Ces tournées en soirée pourraient être mise en place pour les ambassadeurs.

Les ambassadeurs ont continué à mettre en place la communication engageante sur le terrain en utilisant les outils créés en 2021. Cet outil n'a pas pu être utilisé de façon optimale sur le terrain car les agents avaient du mal à comprendre et s'approprier l'outil. Il y a donc le besoin de faire une formation avec des professionnels pour les futurs nouveaux agents, non habitués à la communication engageante. Cet outil nécessite encore quelques corrections graphiques mineures pour être finalisé. En parallèle, les affiches de communication engageante continuent d'être distribuées aux communes et partenaires.

Les agents ont participé à la pose des panneaux incendies sur le territoire. Ces panneaux vont permettre d'informer les visiteurs du territoire sur les risques incendies et sur l'accessibilité de nos espaces naturels en été.

Une reprise progressive des événements et des animations a permis aux ambassadeurs de poursuivre leurs interventions. Grâce à l'engouement des écoles pour les programmes scolaires portant sur le pastoralisme ou le karst, les ambassadeurs ont pu venir faire des présentations auprès de nombreuses classes. Le public adulte a également pu être touché à travers différents dispositifs tels que les portes ouvertes de l'OCA, et l'action *STOP Plastiques*.

2. Perspectives pour l'année 2023

En 2023, le dispositif ambassadeur devrait bénéficier des mêmes effectifs et le Parc espère pouvoir à nouveau bénéficier du dispositif de la Garde régionale forestière dans les mêmes conditions.

Le début de l'année sera en partie consacré à la réflexion sur la circulation motorisée sur le territoire et à la préparation de la saison 2023. De plus, les ambassadeurs restent à disposition pour différentes interventions scolaires ou non.

L'amélioration du dispositif de communication engageante sera poursuivie. Notamment sur le visuel des outils utilisés. Ensuite, la rédaction d'une note synthétique sur le dispositif ainsi que la programmation de tournées exclusivement communication engageante devrait être mis en place.

Une nouvelle approche du public par la tenue de « stand Ambassadeur » à l'entrée de certains sites pourra être expérimentée, notamment dans les zones où la fréquentation est plutôt diffuse (Plateaux de Calern, Col de Vence, Saint Jeannet...).

Les priorités des Ambassadeurs et des Gardes régionaux forestiers seront également rediscutées avec les partenaires lors du groupe de travail dédié en mars 2023.

3. Chiffres depuis 2012

Récapitulatif des données de sensibilisation depuis la création du dispositif Ambassadeurs en 2012.

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*	2021*	2022*
TERRAIN											
Tournée de sensibilisation	58	42	52	39	44	70	134	296	311	286	325
Nombre de personnes sensibilisées	1570	980	1110	637	870	1587	2767	10 057	15 942	9 446	9 336
RENCONTRE ACTEUR											
Nombre de personnes rencontrées	222	363	196	208	306	486	613	522	370	259	294
COMPTAGES											
Nombre de comptage (Journées)				42	48	28	49			4	2
Nombre de personnes sensibilisées						1238	486			750	1216
ÉVÈNEMENTS											
Participation aux évènementiels	8	2	5	8	10	9	6	4	2	3	6
Nombre de personnes sensibilisées	326	80	284	383	263	301	385	350	162	28	68
INTERVENTIONS PÉDAGOGIQUES											
Jeune public	688	529	646		55	122	140	100	143	251	217
Étudiants					63	36	100		7	86	206
Adultes					0	40	18	105	44	130	265
Total	688	529	646		142	198	258	205	194	467	688
Nombre TOTAL de personnes sensibilisées	2 806	1 952	2 236	2 466	2 043	3 322	5 239	11 134	16 668	10 254	10 386

* données amb + GRF

Listes des annexes présentes dans un document à part :

- 1 - Carte de répartition des Gardes régionaux forestiers
- 2 – Chiffres de sensibilisation par site naturel
- 3 – Pictogrammes bons gestes de la campagne de communication engageante